

Bibliothèque

Université Paris 8

Vincennes → Saint - Denis

Rapport d'activité 2010

Coordination
Laura Cosenza
(Mission statistiques et évaluation)

Service Commun de la documentation de Paris 8
2, rue de la Liberté-93526 Saint-Denis Cedex –t.01 49 40 69 69-f .01 49 40 69 82

www-bu.univ-paris8.fr

LE MOT DE LA DIRECTRICE	3
TABLEAUX DE BORD.....	4
1. LE BUDGET.....	6
2. LES RESSOURCES HUMAINES	9
3. LA FORMATION DU PERSONNEL.....	13
II LES RESULTATS	17
1. LES SERVICES AU PUBLIC	17
1.1. La fréquentation, les inscriptions et les publics en 2010.....	19
1.2. L'Infomobile : information, assistance et régulation mobiles en dehors des bureaux d'information.....	22
1.3 Les services particuliers d'accueil.....	24
1.4 Cellule Planning : la gestion du service public au quotidien.....	25
1.5 Rangement des collections.....	26
1.6. La formation des usagers et les visites.....	27
1.7. Le prêt des collections, la consultation et la fourniture des documents.....	31
1.8 L'Animation et la Communication.....	38
2. DEVELOPPER ET MODERNISER L'ACCES EN LIGNE A LA DOCUMENTATION.....	41
2.1 Les ressources informatiques.....	41
2.2 Le parc informatique.....	41
2.3 Le SIGB.....	41
2.4 Le portail documentaire.....	42
2.5 Accès distant aux ressources en ligne.....	42
3. DEVELOPPER LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	43
3.1. Acquisitions de livres.....	44
3.2. Périodiques imprimés.....	45
3.3. Mémoires et thèses.....	45
3.4. Documentation électronique.....	47
3.5. Dons entrants et sortants.....	47
3.6. Plans de développement des collections.....	49
4. GERER ET CONSERVER LES COLLECTIONS	50
4.1 Réorganiser les circuits du livre.....	50
4.2 Le catalogage des collections dans le SUDOC.....	51
4.3 Le signalement des archives scientifiques et littéraires au SCD de l'université Paris 8.....	51
4.4 Le traitement des monographies des circuits des urgences.....	52
4.5 Le SIDOL : Service de l'inventaire et des données locales.....	52
4.6 La conservation.....	53
5. LES BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES ET LE CADIST	55
5.1 La cartoθήque.....	55
5.2 Le CADIST RDA-Nouveaux Länder.....	56
5.3 IUT de Montreuil.....	58
5.4. L'IUT de Tremblay.....	58

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Depuis l'ouverture du nouveau bâtiment en 1998, l'implantation des collections n'avait subi que de modestes aménagements en salles de lecture et aucun changement en magasin. Une opération menée sur deux ans a abouti à la réorganisation complète des collections en magasin. Deux d'entre eux ont été équipés pendant l'été 2009 d'étagères nettement plus fonctionnelles. En 2010, le troisième magasin a été entièrement désherbé, 18 000 ouvrages sont sortis des collections et ont été donnés à des étudiants, des enseignants et des habitants du quartier. Les capacités de stockage ainsi dégagées serviront à libérer des espaces en salle pour les nouveaux ouvrages et permettront aussi un redéploiement qui donne aux acquéreurs une meilleure maîtrise des collections dans les disciplines de leur ressort.

Autre refonte d'envergure menée en 2010, celle des circuits du livre. Différentes études avaient démontré que les délais entre la commande d'un ouvrage et sa mise à disposition du public étaient beaucoup trop longs. Une large concertation avec les personnels participant au circuit du livre a fait émerger un schéma d'organisation fondé sur une structure existant déjà au sein du SCD, les pôles ; mais redessinée et définie de façon claire. Depuis septembre 2010, le circuit du livre est réparti en trois pôles documentaires, correspondant à un regroupement de salles. Chacun dispose d'une équipe d'acquéreurs, de catalogueurs et de magasiniers chargés de l'équipement et du rangement, pilotée par un responsable de pôle.

Une fonction de responsable des circuits du livre a été créée afin de coordonner et suivre l'ensemble de ces tâches internes.

Pour être plus performant encore, le circuit du livre devra attendre la mise en service du nouveau SIGB. Le projet de reformatisation a été lancé fin 2010. Nous en attendons aussi un renforcement de nos outils statistiques. Le tableau de bord joint pour la première fois à ce rapport prouve les efforts prodigués en ce sens aussi bien que les lacunes à combler. Un chiffre mérite d'être souligné, celui des requêtes sur des ressources électroniques : + 170 %, cette progression résulte avant tout de l'ouverture de l'accès distant en octobre 2009.

L'équipe du SCD a consacré beaucoup d'énergie en 2010 à l'amélioration de son organisation interne. Cependant, trois actions majeures attestent qu'elle n'a pas oublié pour autant de s'ouvrir sur son environnement :

- ❖ La bibliothèque numérique de Paris 8 a pris forme et contenu grâce à la collaboration de chercheurs mandatés par le Conseil scientifique de l'université. Elle est ouverte à la consultation de tous depuis le 1^{er} mars 2011.
- ❖ Une enquête conduite au printemps 2010 a permis de mesurer la satisfaction du public et de recueillir son avis sur les améliorations à apporter.
- ❖ A la rentrée 2010, le prêt de livres est devenu gratuit pour les étudiants d'Ile de France et pour les habitants de la Seine Saint-Denis. Un premier relevé de tendance montre que cette nouvelle mesure rencontre une certaine audience puisque le nombre de lecteurs extérieurs inscrits à la bibliothèque a augmenté de 62 % entre 2009 et 2010.

Ces résultats ne sont dus qu'à l'investissement des équipes du SCD qui ont à cœur de rendre au public un service de qualité. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Carole Letrouit

TABLEAUX DE BORD

I Moyens	2009	2010
total recettes du SCD en euros	1 589 698	1 498 735
dont reversement droits étudiants	522 000	540 000
indicateur 1 : % droits étudiants sur total recettes	32,8 %	36 %
dont dotation université	1 000 150(avec compensation boursière)	918 735
indicateur 2 : % dotation u. sur total recettes	62,9 %	61,3 %
dont crédits spéciaux	28 490 (Région)	12 700 (Aide à la réussite) + 5000(Région)
indicateur 3 : % crédits spéciaux sur total recettes	1,8 %	1,2 %
Dépenses en personnel non-titulaire	147 205	129 319
indicateur 4 : % dépenses en personnel sur total dépenses	9,8	9,7 %
Total dépenses du SCD	1 500 126	1 337 650
Dépenses documentaires en euros	822 158	826 633
indicateur 5 : % dépenses documentaires sur total dépenses du SCD	54,8 %	61,8 %
Dépenses en documentation électronique en euros	174 532	189 280
indicateur 6 : % dépenses en documentation électronique sur total dépenses documentaires	21,2	22,9 %
Dépenses documentaires de l'université paris 8 (en euros)	1 010 037	943 365
indicateur 7 : % des dépenses documentaires de l'université hors SCD	18,6 %	12,4 %
indicateur 8 : dépenses documentaires du SCD par étudiant inscrit à l'université (en euros)	38,3	37,3
indicateur 9 : Nombre de jours de formation par agent avec préparations de concours	3,2	4,4

II ACTIVITES		2009	2010
indicateur 10 : nombre d'usagers actifs physiques		15 725	16 004
nombre d'entrées à la bibliothèque physique		396 849	436 429
indicateur 11 : Nombre d'entrées à la bibliothèque physique par usager actif physique (PLF)		25,2	27,26
nombre d'étudiants inscrits à l'université		21 469	22 160
nombre d'enseignants-chercheurs travaillant à l'université		1047	1047
indicateur 12 : disponibilité hebdomadaire des places en bibliothèque (nombre de places de travail X durée hebdomadaire d'ouverture / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs à desservir) (PLF)		4	3,88
nombre d'usagers extérieurs			663
indicateur 13 : % des usagers extérieurs par rapport au nombre total d'usagers actifs			4,14
Nombre de prêts à domicile		140 084	154 695
indicateur 14 : Nombre de prêts à domicile par usager actif		8,9	9,66
indicateur 15 : Nombre d'ouvrages rangés (consultation et prêts)		501 714	501 819
indicateur 16 : nombre d'unités de contenu documentaire téléchargées (articles)		32 949	173 402
indicateur 17 : nombre de requêtes		150 781	408 982
indicateur 18 : ouverture hebdomadaire maximum		60	60
indicateur 19 : nombre annuel d'heures d'ouverture		1939	2239,5
indicateur 20 : nombre d'étudiants formés dans le cadre de sessions programmées et nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une visite		1153+ 1086	1549+ 1486
indicateur 21 : nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de sessions programmées et nombre d'heures consacrées à des visites		201+ 55	246 + 64

PARC INFORMATIQUE		2009	2010
indicateur 22 : délai médian entre l'ouverture et la fermeture d'un ticket sur GLPI (en heures)		50	32
nombre d'ordinateurs pour le public et pour le personnel (2chiffres)		104/114	104/114
indicateur 23 : % des ordinateurs installés depuis plus de 4 ans (2 chiffres : parc public, parc professionnel)		77,9/59,6	50/50
indicateur 24 : nombre de machines neuves installées dans l'année (2 chiffres : parc public, parc professionnel)		23/21	29/11

I LES MOYENS

1. le budget

Budget initial de 1 498 735 euros

Dont Recettes :

540 000 euros	Droits de bibliothèque
918 735	Dotation par l'université
5 000	Subvention Conseil régional
35 000	Ressources propres

Répartition des dépenses sur budget initial :

10 – Fonctionnement	1 231 230 euros
20 – Equipement	96 035
30 – Personnel	171 470

DBM 3 : réajustement de chapitres avec modifications de ventilation- pas de modification du montant du budget

Résultats exercice 2010:

Sur 1 498 735 euros de crédits ouverts, les dépenses s'élèvent à 1 337 650

85 120 euros de crédits engagés n'ont pu être mandatés sur 2010 et 75 954 euros sont restés disponibles.

Ces crédits non dépensés sont retombés dans le fond de roulement de l'université.

Dépenses documentaires :

	Crédits ouverts	Dépenses
Abonnements	252 000	244 822,74
Bibliothèques associées	16 000	9 036,77
CADIST	8 000	6 008,86
Documentation électronique	193 000	189 280,52
Livres	423 000	377 514,67
T O T A L	892 000	826 633,56

Les dépenses documentaires représentent 61,8 % du total des dépenses du SCD.

Dépenses de conservation

Concerne l'étiquetage des ouvrages, les antivols, les fournitures de conservation, les films de protection des ouvrages, les étuis périodiques et s'élèvent à **88 862 ,28 euros**

Les dépenses de maintenance (espace bibliothèque)

Ces dépenses concernent le matériel spécifique de la bibliothèque (transitique, bornes de détection, désensibilisateurs, maintenance audiovisuelle et contrôle d'accès. Elles s'élèvent à **36 645,83 euros**.

BiblioRif

Cette opération qui a fait l'objet d'une convention en 2007 avec le Conseil régional Ile-de-France a eu pour objectif l'augmentation des capacités de stockage des magasins 2 et 3. L'opération a débuté en 2008 par l'achat de mobilier de stockage ; elle s'est prolongée en 2009 par le changement des rayonnages des magasins 2 et 3.

Coût de l'opération : **68 130 € TTC** pour le SCD. Reversement du Conseil régional : **28 482 €** (février 2010)

La dernière opération dans le cadre de cette convention a consisté en l'achat de serres-livres (cout 12 602 euros – participation du Conseil régional de 5268 euros (octobre 2010).

Les dépenses de gardiennage (salles de lecture)

La surveillance de l'entrée de la bibliothèque et des salles de lecture coûte **55 774,31 €** (augmentation des horaires à partir de septembre 2009 de 46 heures / an pour la présence des gardiens dès 9 heures du mardi au vendredi, au lieu de 10 heures précédemment).

Cartes d'accès bibliothèque (étudiants)

Les dépenses 2010 s'élèvent à 5465,72 euros

convention de participation à la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine)

Par cette convention, Paris 8 participe à l'organisation et au fonctionnement de la BDIC.

A ce titre, le SCD reverse chaque année à la BDIC 2 % des droits de bibliothèque acquittés par les étudiants de Paris 8, soit **8 460 euros** en 2010.

L'informatique

La maintenance : **41 889 euros**

Le contrat avec la société qui assurait une partie de la maintenance du parc et des développements applicatifs n'a pas été reconduit en septembre 2009. La mise à disposition par l'université d'un technicien informatique a permis de réduire le cout maintenance de 47%

Les équipements : **50 428 38 euros**

Augmentation de 13,60% due en partie au renouvellement des postes informatiques destinés au public.

Animation / Communication

Dépense de 7 122 ,33 € représentant les frais d'assurance lors des expositions, les achats de présentoirs, de fournitures et de petit matériel pour le montage des expositions.

Plan Aide à la réussite – plateforme autoformation

Crédits ouverts : 8761 euros / Dépenses : 4800, 59 euros (conception graphique –maquettage-matériel informatique et logiciels)

D'autres crédits Aide à la réussite ont été consacrés à des dépenses en personnel (voir ci-dessous)

Dépenses de personnel

1-Salaires

	Crédits ouverts	Dépenses
Contractuels	77 105 euros	50 760,98
Emplois étudiants / rangement	60 284	57 736,93
Emplois étudiants / Formation des usagers Infomobile	23 150	20 822,05
Vacations plate-forme autoformation (aide à la réussite)	5 000	0
T O T A L	165 539	129 319,96

Les dépenses de personnel représentent 9,67 % des dépenses totales du SCD.

2- Formation des personnels – Déplacements – Missions – Stages (12 676,30 euros)

Formation (concerne la participation financière aux actions de formation de l'Université et les formations spécifiques bibliothèques Médiadix, ENSSIB, etc...) : **4 077 euros.**

Déplacements (frais de transport lors de colloques, actions de formation) : **3 163 euros**

Frais de mission – Indemnités de stage (frais occasionnés lors des déplacements des personnels (repas et frais de nuitée) lors d'actions de formation ou participation à des colloques) : **3 875,10 euros.**

3- Autres charges de fonctionnement courant :

Les autres dépenses sont liées aux achats de fournitures courantes (fournitures de bureau, petit mobilier) location et maintenance photocopieurs internes, travaux pris en charge par le SCD et consommables informatiques : **24 484,87 euros**

4- Adhésions aux organismes professionnels : 1 401,26 euros

2. les ressources humaines

Le Service Commun de Documentation gère **72** emplois de la filière bibliothèque, **9** emplois ITRF, **4** emplois de l' AENES ainsi que des personnels sur budget propre : **2** emplois pérennes et des vacataires recrutés pour un besoin occasionnel, généralement pour du catalogage, ainsi que des emplois étudiants pour aider au rangement des ouvrages dans les salles en accès-libre et contribuer à l'infomobile et à la formation des usagers.

2.1 Etat des emplois du SCD 2006 - 2010

CATEGORIE A

	2006	2007	2008	2009	2010
CONSERVATEUR GENERAL	1	1	1	1	1
CONSERVATEURS	10	10	10	10	10
BIBLIOTHECAIRES	9	9	9	9	9
I G E	3	3	3	3	3
APAENES	1	1	1	1	1
TOTAL	24	24	24	24	24

***NB :** en 2004 : 1 IGE mis à disposition à la MSH – création d'emploi*

CATEGORIE B

B A S	16	16	16	17	17
BA (ASSISTANTS)	3	3	2**	2	2
S A S U - SAENES	2	2	2	2***	2
TECHNICIENS	3	3	3	3	3
T O T A L	24	24	24	24	24

CATEGORIE C

MAGASINIERS	33	33	33	33	33
ADJOINT ADMINISTRATIF- ADAENES	3	3	3	1**	1
ADJOINT TECHNIQUE	3	3	3	3	3
T O T A L	39	39	39	37	37

T O T A L GENERAL	87	87	87	85	85
--------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

** 2008 : rehaussement d'emploi – Assistant > BAS

*** 2009 : Transformation SAENES – Technicien informatique affecté à la DSI

- 1 agent promu SAENES et maintenu au SCD
- 2 adjoints administratifs rendus suite à promotion de SAENES

2.2 Etat d'occupation des emplois de la filière bibliothèque en Equivalent temps plein rémunérés et en équivalent temps plein travaillé

Date observation : 1^{er} mars 2010

GRADES	Personnes en poste	ETP rémunérés	ETP travaillés
Conservateur général	1,00	1,00	1,00
Conservateur en chef	2,00	2,00	2,00
Conservateur 1 ^{ère} classe	3,00	3,00	3,00
Conservateur 2 ^{ème} classe	5,00	5,00	5,00
Contractuel A (10 mois)	1,00	1,00	1,00
Bibliothécaire	8,00	6,771	6,700
BAS Hors classe	3,00	3,00	3,00
BAS 1 ^{ère} classe	2,00	2,00	2,00
BAS 2 ^{ème} classe	11,00	10,440	10,200
Contractuel B (10 mois)	2,00	1,50	1,500
Assistant Classe normale	2,00	2,00	2,00
Magasinier Pal 1 ^{ère} classe	2,00	1,857	1,800
Magasinier Pal 2 ^{ème} classe	900	8,571	8,400
Magasinier 1 ^{ère} classe	8,00	7,857	7,800
Magasinier 2 ^{ème} classe	12,00	11,714	11,600
Contractuel C (10 mois)	3,00	3,00	3,00
T O T A L	74,00	70,710	70,00

2.3 Promotions 2010 : 2 par liste d'aptitude (changement de corps)
1 par tableau d'avancement (changement de grade)

CORPS / GRADE	Nombre d'agents
Conservateur en chef	
Conservateur 1 ^{ère} classe	1
bibliothécaire	1
BAS 1 ^{ère} classe	
Assistant de bibliothèque	1

Magasinier Principal 1 ^{ère} classe	
Magasinier Principal 2 ^{ème} classe	
Magasinier 1 ^{ère} classe	
Technicien classe exceptionnelle	
SAENES	

2.4 Départ à la retraite : 1 bibliothécaire (non remplacé)

2.5 Mutations :

sortantes : 3 bibliothécaires adjoints spécialisés (non remplacés)

2.6 concours 2010

- 1 agent admis au concours d'ADAENES (nommé à la DIPEFAS)
- 1 agent admis au concours de Technicien de recherche et formation BAP E (nommé au SCD)
- 1 agent admis au concours d'IGE de recherche et formation BAP E (nommé au SCD)
- 1 agent admis au concours de technicien de recherche et formation BAP J (nommé au SCD)

2.7 Campagne d'emplois 2010

Transformation d'emplois :

Le départ à la retraite d'un bibliothécaire non pourvu au mouvement a permis de demander la transformation de cet emploi en ingénieur de Recherche et Formation BAP F chargé de système d'information documentaire pour la rentrée 2011.

2.8 GRH et paie :

Les rémunérations sur emplois statutaires sont faites via le logiciel « WINPAIE » de la société CEGAPE qui permet à la fois le traitement des salaires des personnels et la gestion RH et Lolf - calcul des ETPT – ETP – suivi financier par éléments de paye ...

L'agent gestionnaire a été formé à cet outil (formation CEGAPE).

En 2010 ont été gérés 659 mouvements de paie

Depuis décembre 2010, a commencé l'uniformisation des opérations de paye (regroupement des 3 services de l'université (SPTA-SPTE –SCD) en un seul pôle rémunérations (Fichier KA unique depuis décembre et base de paye unique courant 2011 (auparavant 6 fichiers KA et 6 bases de gestion des rémunérations)

Les rémunérations des personnels sur budget de l'établissement sont faites via le logiciel PAPAYE – 1 agent a été formé sur site et chargé de ces rémunérations.

2.-9 Préparation passage aux RCE

Le service de gestion de ressources humaines du SCD a préparé en coordination avec le SPTE et SPTA les documents de l'audit IGAENR concernant les ressources humaines.

2.10 Dossiers de pensions et validations de services

- dossiers retraite

1 dossier de radiation des cadres a été instruit par le service du personnel en lien avec le service de pension du rectorat.

5 dossiers d'EIG (estimation globale individuelle pour la retraite ont été instruits)

(vérification des déroulements de carrière – cohérence entre situation CNAV et services publics) La reconstitution des carrières notamment pour les services hors d'Europe et les services effectués dans la fonction publique territoriale exigent des recherches approfondies, les agents n'ayant pas souvent les pièces justificatives en leur possession.

La réforme des retraites notamment pour les personnels nés après le 1^{er} juillet 1951 a fait l'objet d'une large information par le service du personnel

- demandes de validations de services auxiliaires

10 dossiers de demande de validations de services auxiliaires ont été demandés par les agents (demande à déposer dans un délai de 2 ans après titularisation) et sont en cours d'instruction.

2.11 Compte Epargne Temps

La nouvelle réglementation du Compte Epargne Temps (décret du 28 août 2009) a permis une large ouverture du CET du fait de l'assouplissement des règles d'utilisation du Compte Epargne Temps

- année 2008 : 8
- année 2009 : 23
- année 2010 : 26

2.12 Emploi sur budget propre

- ◆ 2 agents « dits pérennes » sont rémunérés sur budget propre du SCD :
 - 1 agent de catégorie B spécialiste des langues arabe et sémitiques
 - 1 agent de catégorie B spécialiste en PAO

ainsi que des vacataires pour des fonctions occasionnelles (niveau B) : 0,2 ETP

◆ L'emploi étudiant :

Le décret 2007-1915 du 26/12/2007 encadre le recrutement d'étudiants qui participent au rangement dans les salles de lecture, à l'infomobile et à la formation des usagers. Ces emplois sont recrutés sur l'année universitaire de mi-septembre au 30 juin.

année	Rangement	Infomobile	Formation des usagers
2009	5033 heures	640 heures	283 heures
2010	3882 heures	628 heures	548 heures

Emplois étudiant en équivalent Temps plein travaillés

Année	rangement	infomobile	Formation des usagers
2009	3,13	0,40	0,18
2010	2,41	0,39	0,,34

3. la formation du personnel

Le service de la formation des personnels a pour mission :

- Il repère et analyse les besoins en formation, en cohérence avec la politique du SCD et les différentes évolutions des métiers, des publics et des technologies de l'information.
- En relation avec la Direction de l'établissement il élabore le plan de formation en tenant compte des facteurs humains et organisationnels.
- Il établit les statistiques des formations des personnels.
- Il accompagne et coordonne les actions de formation et informe régulièrement les agents sur les formations et les concours.
- Il assure le suivi administratif des demandes de formation.
- Il organise et coordonne les formations de « prise de fonction » des nouveaux personnels.
- Il encadre et organise l'accueil des stagiaires
- Il gère un petit fonds professionnel

Le service se compose d'un conservateur (0,25 ETP) responsable de la gestion et du développement du service, d'un BAS* qui participe à la planification des formations et à l'accueil des stagiaires et des agents nouvellement affectés, assiste la responsable dans le cadre de l'évaluation du service : rapport annuel et statistiques, est chargé du traitement du fonds professionnel.

*Depuis le 1er septembre 2010, c'est un personnel BAS contractuel qui occupe les fonctions d'adjoint pour 15 % de son temps de travail.

3.1 Contexte

Le SCD connaît, comme les années précédentes, un renouvellement relativement important de ses agents, pour toutes les catégories de personnel.

Cette année plusieurs projets ont été menés à bien ou lancés: la bibliothèque numérique, le portail documentaire, la ré informatisation, la réorganisation des circuits du livre, la réorganisation du service de formation des usagers, la plateforme d'autoformation, ce qui a pour conséquence une réorganisation des fonctions du personnel et des besoins de formation.

3.2 Les Besoins des départements et services

. Encadrement, gestion de projets

Une formation sur site a été demandée pour les personnels de catégorie A appartenant à plusieurs départements et services qui doivent piloter des projets en lien avec les services au public, les services informatiques, la gestion des collections. Cette formation pourtant nécessaire, n'a pas été retenue par Médiadix.

. Politique documentaire. Développement des collections

- Elaboration d'un plan de développement des collections : une formation sur site a été assurée par Médiadix pour l'ensemble des acquéreurs, de novembre 2009 à juin 2010.

- Formation par disciplines : évolution et actualité de la discipline, politique d'édition, ressources imprimées et électroniques.

. Département des services au public

Les formations du Département des services au public correspondant à trois catégories de besoins : l'amélioration permanente des pratiques, l'accompagnement de projets (Accueil handicap, enquête de publics, formation des étudiants), la mise en place de groupes de travail sur des nouveaux services au public.

. Service des systèmes d'information (Sysinfo)

Les formations de ce service devront porter sur l'accompagnement de plusieurs projets qui requièrent des compétences techniques en informatique et des compétences de conduite de projets (bibliothèque numérique, portail documentaire, changement du SIGB).

. Département de la gestion des collections

sensibiliser l'ensemble du personnel à la conservation : remise à niveau pour les personnels en charge de l'équipement, de l'entretien des documents, formation spécifique au signalement dans Calames, notions archivistiques et juridiques.

Dans la perspective de la mise en place d'une politique de conservation.

3.3 Statistiques des formations 2010

Extraites de l'enquête statistique faite à partir du logiciel Lagaf :

Les agents comptabilisés (catégorie A, B et C) sont titulaires ou contractuels. Les vacataires étudiants ne sont cependant pas inclus dans le tableau récapitulatif.

Les stagiaires comptabilisés en formation initiale sont les fonctionnaires stagiaires en première titularisation et les fonctionnaires après changement de corps.

. 106 stagiaires (191 en 2009) pour 478 jours de formation (355 en 2009) (Un agent ayant suivi plusieurs actions de formation, est compté autant de fois que de formations suivies)

Le budget de la bibliothèque consacré à la formation (hors rémunération des stagiaires) est de 3163 € (5675,48 € en 2009)(hors rémunération des stagiaires)

Tableau 1 : Formation 2010 en nombre de stagiaires et en nombre de jours :

(Un agent ayant suivi plusieurs actions de formation, est compté autant de fois que de formations suivies)

Effectifs stagiaires					Nombre de jours de formation			
Stagiaires par catégorie	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Formation continue								
Perfectionnement / et ou adaptation à une (nouvelle) fonction soit T1 et T2	49	21	4	74	105	52	9	166
Dans le cadre d'un projet professionnel soit T3	6	2	3	11	14	4	6	24
Formation suivi à l'université Paris 8 (cours anglais, espagnol*)	3			3	14			14
Congé formation	3			3	221			221
Sous total formation continue	61	23	7	91	354	56	15	425
Préparation concours	1	9	5	15	5	36	12	53
Total	65	32	12	109	359	92	27	478

* Cours d'espagnol pris sur le DIF

Moyenne par agent (un agent ayant suivi plusieurs actions de formation, est compté autant de fois que de formations suivies) : 478 jours/ 109 = **4.4 jours en 2010** (3,2 jours en 2009).

Tableau 2 : nombre de jours de formation par agent (d'après les effectifs en fonction au 1/01/2010)

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Moyenne
Jours de formation par agent en 2010 (hors prépa concours)	354/64 = 5,53 133/61 = 2,2 : (hors congé formation)	56/23 = 2,4	15/7 = 2,1	425/94 = 4,5
Jours de formation par agent en 2010 (prépa concours incluse)	359/65 = 5,5 138/62 = 2,2 (hors congé formation)	92/32 = 2,9	27/12 = 2,25	478/109 = 4,4

47 agents au total sur un effectif de 89 agents (en incluant le personnel des bibliothèques associées) ont participé à des formations d'adaptation/perfectionnement à leurs postes de travail, à des formations liées aux évolutions des métiers, à des formations participant au développement des compétences et à la préparation de concours.

Tableau 3 : Les concours (cessions 2010)

Concours présentés	Nombre d'agents ayant passé le concours	Nombre d'agents admissibles	Nombre d'agents admis
Ingénieur d'étude (IRTF)	1	1	1
ADAENES	1	1	1
Assistant bibliothèque	7	1	1
Technicien des biblio (ITRF) BAP F	5	2	1
Technicien des traitements de données (ITRF) BAP E	1		1
Technicien BAP J	1	1	
Conservateur d'état	3		
Bibliothécaire adjoint spécialisé	4		
Total	23	7	5

* 4 agents se sont présentés à 2 concours 1 agent s'est présenté à 3 concours

Tableau 4 : nombre d'agents formés en 2010

Catégorie de personnel	A	B	C
Nombre d'agents ayant suivi des formations en 2010	19	18	10

3.4 Les différentes formations suivies par les agents nouveaux arrivants en interne en 2010

-formation interne (5 agents)

Pour répondre aux besoins courants de formation de 5 nouveaux agents (titulaires ou en cours de titularisation ou contractuels affectés au SCD de Paris 8) des formations ont été programmées en collaboration avec les responsables des services : formations « prise de poste », initiation à la liste Rameau dans le Sudoc, SIGB Absys, CDU, équipement, rangement.

Des collègues expérimentés ont pris en charge les nouveaux dans les situations de travail : service public en binôme pour tous les nouveaux agents, accompagnement dans le travail d'équipement et de rangement des documents pour les nouveaux magasiniers.

-Activité d'encadrement de l'accueil de stagiaires

Nous avons accueilli 4 stagiaires en 2010

2 stages « collègue » d'une semaine et 1 stage « métiers du livre » d'une durée de 2 mois

1 stage Enssib (bibliothécaire) d'une durée d'1 mois.

-Activité de formation des vacataires étudiants.

Les 8 vacataires étudiants recrutés pour le rangement des salles ont suivi des formations internes au fonctionnement général de la bibliothèque et à la CDU ; 2 vacataires recrutés pour le service de l'infomobile ont été formés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques spécialisées par le coordinateur du service et 1 vacataire pour le service de la formation des usagers formé par la responsable des formations des usagers.

3.5 Les Perspectives pour 2011

Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat.

-charte de formation pour l'ensemble des personnels de l'université. Elle devrait préciser notamment les modalités d'application du Droit individuel à la Formation (DIF).

-Rapprochement des services de formation continue du SCD et de l'université, passant par une remise à plat des modalités d'alimentation de l'application Lagaf.

-Signature d'une convention avec Mediadix palliant la diminution de la subvention pédagogique accordée à cet organisme par le MESR.

II LES RESULTATS

1. LES SERVICES AU PUBLIC

Chiffres clés des services au public 2010 :

- 436 429 entrées (396 849 en 2009). Moyenne journalière : 1 811 entrées (2009 : 1 654)
- Prêts : 154 695 (2009 : 140 084)
- 16 004 lecteurs actifs (15 725 en 2009)

L'enquête de satisfaction du public (mars-avril 2010).

La bibliothèque de l'Université de Paris 8 avait réalisé une enquête de public, entre 2006 et 2007. Il était déjà prévu à ce moment là de faire suivre cette enquête généraliste par des enquêtes plus particulières, réalisées directement en interne, afin de mesurer la satisfaction des lecteurs et de recueillir leur avis sur des propositions d'évolution des services. La phase préparatoire a commencé à la fin de l'été 2009 et a duré jusqu'en mars 2010. Il a été décidé de se concentrer sur les lecteurs de la Bibliothèque, sans chercher à atteindre les non-lecteurs. Une partie de l'enquête a été menée dans l'enceinte de la Bibliothèque, les questionnaires étant soumis aux lecteurs en face à face par des agents de la Bibliothèque ; une autre partie via un questionnaire en ligne ayant. 953 personnes ont répondu entre le 15 mars et le 16 avril 2010.

D'une façon générale, **plus de 9 usagers sur 10 ayant répondu à cette enquête se sont déclarés satisfaits de la Bibliothèque** (taux de satisfaits ou assez satisfaits de 91 %).

Horaires et périodes d'ouverture :

Concernant les horaires et périodes d'ouverture de la BUP8, une grande majorité (81 %) s'est déclarée satisfaite ou assez satisfaite.

Les principaux souhaits d'amélioration exprimés sont d'ouvrir avant 11h30 le lundi matin (52% des souhaits), d'ouvrir en horaires normaux pendant les vacances de Pâques (42%), d'ouvrir pendant les vacances de Noël (33%) et d'ouvrir plus ou plus tard le samedi (27%).

Les réponses aux questions concernant la fréquentation de la BU confirment les pratiques rapportées par l'enquête de 2006-2007 et constatées à la BU : les lecteurs viennent peu le matin (15% déclarent venir souvent ou assez souvent à l'ouverture à 9h), et assez peu en fin de journée aussi (23% viennent souvent ou assez souvent après 18h30, 19% partent souvent ou assez souvent après 19h30).

La documentation :

85 % des usagers se déclarent satisfaits ou assez satisfaits de la documentation proposée.

A l'inverse, pour les 15% de non satisfaits, la principale raison de mécontentement est le fait qu'à la BU, on ne trouve « pas les livres que l'on cherche » (pour 53% des non satisfaits), l'indisponibilité des livres (43%) et le manque de livres récents (42%).

La documentation électronique :

Parmi ceux qui utilisent la documentation électronique (de peu souvent à souvent), 78 % se déclarent satisfaits ou assez satisfaits.

Cette documentation est connue de 59% des lecteurs, et sur ces 59% (soit 534 personnes), 78% connaissent l'accès distant ; sur l'ensemble des lecteurs, 44% utilisent la documentation électronique (lors de l'enquête de public 2006-2007, 14% des usagers déclaraient utiliser la documentation électronique). Les efforts du SCD en termes d'information et de formation à la documentation électronique ont donc permis une hausse des publics touchés, mais les marges de progression demeurent encore réelles.

Les ressources les plus utilisées sont essentiellement des ressources couvrant les sciences humaines et sociales en général (Cairn, pour 42% des utilisateurs des ressources électroniques; Persée pour 27%; Encyclopaedia Universalis pour 24%), ainsi que les ressources en psychologie (PsycInfo, pour 25% des utilisateurs de la documentation électronique; PsycArticles, pour 24%).

Le service de prêt de documents :

En ce qui concerne les conditions de prêt dont ils bénéficient, les lecteurs se sont en grande partie déclarés satisfaits (78% de satisfaits ou assez satisfaits).

Parmi les souhaits exprimés par les lecteurs sur l'évolution des conditions de prêt, la demande la plus souvent exprimée est celle de diminuer la durée de prêt assortie d'une possibilité de prolongation en cas de besoin pour le lecteur (49%), des prêts plus longs recueillent 35% des souhaits et le maintien des conditions actuelles 32%.

La proposition de prêt à distance payant ne suscite guère d'intérêt chez les lecteurs en général, sauf chez ceux qui appartiennent à l'IED et qui l'ont largement réclamé (57% d'entre eux disent qu'ils utiliseraient ce service souvent ou assez souvent, et 23% peu souvent : 80% des membres de l'IED seraient donc prêts à y recourir). De plus, 31% d'entre eux ont insisté sur l'importance de cette mesure dans les remarques libres finales.

Un service de prêt en libre service via des automates n'est pas souhaité en substitution du recours au personnel de la BU chargé de cette tâche, mais seulement en tant que complément de celui-ci.

Une boîte de retour pour les livres, en cas de fermeture de la BU, est très demandée : 83% des lecteurs la trouveraient utile ou assez utile.

Les services d'accueil du public :

Les lecteurs se déclarent en majorité satisfaits ou assez satisfaits du personnel de la BU et de ses services (en moyenne, 78% d'entre eux).

80% des usagers disent être satisfaits de l'accueil et des informations fournies par le personnel (11 et 13% d'abstention), 74% de la disponibilité du personnel (13% d'abstention ; 13% d'insatisfaits).

Il arrive à 64% des lecteurs interrogés de travailler en groupe et 70% utiliseraient une salle créée à cet effet dans la Bibliothèque (de souvent à peu souvent). De fait, la BU est déjà un lieu de travail à plusieurs ; l'aménagement des espaces aurait surtout pour avantage de pallier les problèmes liés au bruit des conversations gênant parfois certains de nos lecteurs.

Enfin, on observe aussi un manque d'information et de formation du public. Ainsi, bien des lecteurs ont des difficultés avec la documentation électronique – si l'on additionne ceux qui ne la connaissent pas, ceux qui ne l'utilisent pas parce qu'ils n'en comprennent pas le fonctionnement ou ne trouvent pas ce qu'ils y cherchent, et ceux qui n'en sont pas satisfaits pour les mêmes raisons, on obtient un groupe de lecteurs représentant 47% de ceux qui ont été interrogés. Les lecteurs insatisfaits de la BU sont des lecteurs qui ont plus de difficultés que les autres à utiliser cette dernière (que ce soit la documentation électronique ou la recherche plus générale d'un document).

Parmi les remarques finales enfin, malgré leur dispersion, on peut relever la récurrence de la demande d'installation d'un réseau wifi (15% des remarques).

Suites à donner à l'enquête :

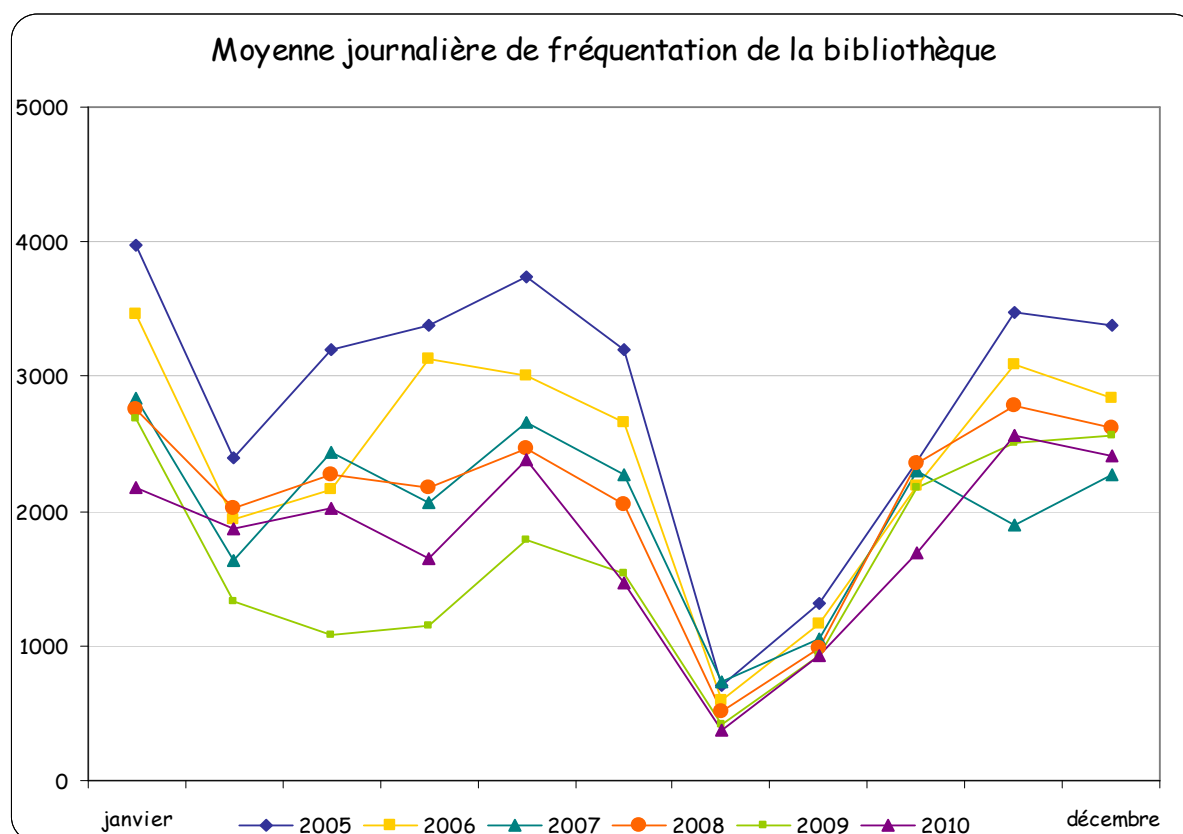
Pour répondre aux demandes exprimées et aux besoins observés, un groupe de travail a été constitué à la Bibliothèque. Depuis octobre 2010, les usagers peuvent prolonger leurs prêts. Le WiFi est opérationnel depuis la fin de l'année 2010. Le prêt à distance pour les étudiants de l'IED sera expérimenté à partir du printemps 2011. Une boîte de retour pour les documents devrait être installée à la rentrée universitaire en 2011. L'aménagement des horaires d'ouverture de la BU fait l'objet d'une étude pour cette même rentrée.

1.1. La fréquentation, les inscriptions et les publics en 2010.

1.1.1. La fréquentation.

Au cours de l'année 2010, la fréquentation de la bibliothèque universitaire par les usagers a augmenté de 10 % par rapport à 2009. Sur le long terme, en valeur absolue, la fréquentation a notablement diminué. Cela s'explique d'abord par la baisse du nombre d'étudiants inscrits à l'université (d'autant plus forte si l'on ne tient pas compte des étudiants inscrits à l'IED) ; on doit également constater les nombreuses fermetures exceptionnelles, pour raisons diverses (mouvements sociaux, etc.). Néanmoins, si l'on ne prend pas en compte les étudiants de l'IED (qui fréquentent très peu la BU « physique »), on constate, en valeur relative, que la baisse de fréquentation de la BU n'est pas supérieure à celle des effectifs étudiants de l'université.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2001-2010
PARIS 8 inscrits UP8	26382	25847	26744	26457	23759	22239	22241	21441	21469	22160	-16%
PARIS 8 entrées BU	706174	727506	684072	737359	635529	544768	511502	527384	396849	436429	-38%
Entrées/étudiant	26,77	28,15	25,58	27,87	26,75	24,5	23	24,6	18,48	19,69	-26,5%
Entrées/ Etudiant (hors IED)	30,72	32,87	29,68	32,37	31,72	29,94	27,48	30,71	23,78	26.04	-15,2%

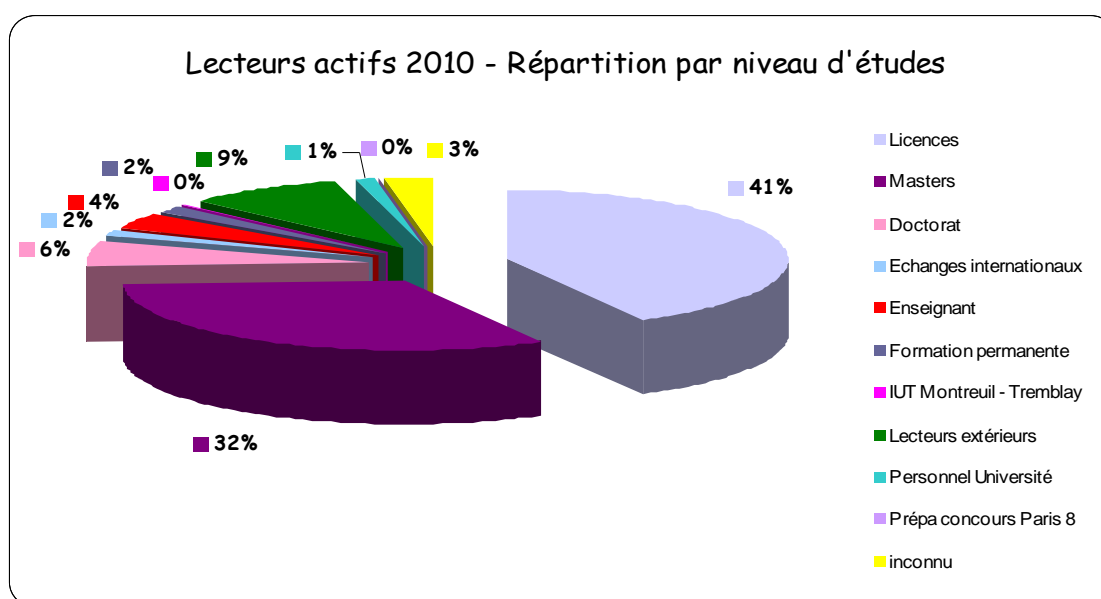


	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de jours d'ouverture de la BU	244	226,5	236	247	247	240	241
Moyenne d'entrées/jour	3022	2806	2308	2071	2135	1654	1811

1.1.2. Les lecteurs dits « actifs » (=emprunteurs) et leur répartition par UFR

Les lecteurs « actifs » sont ceux ayant effectué au moins un prêt ou une inscription manuelle dans les locaux de la BU. A ce propos, on peut rappeler que tous les usagers de la BU n'utilisent pas le prêt (l'enquête de public en 2006-2007 avait fait apparaître que 77,5 % des usagers déclaraient avoir utilisé le service du prêt).

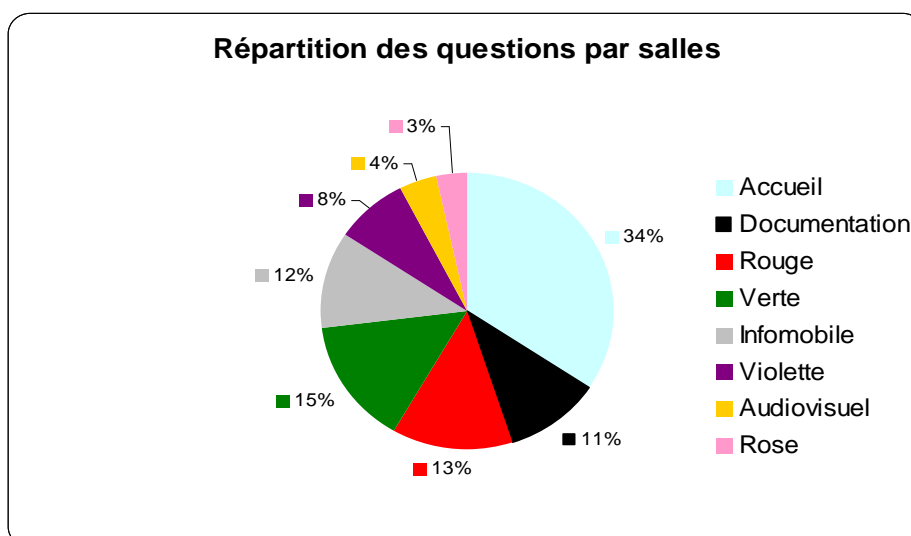
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de lecteurs « actifs »	16 996	12 421	16 866	17 092	16 791	15 725	16 004



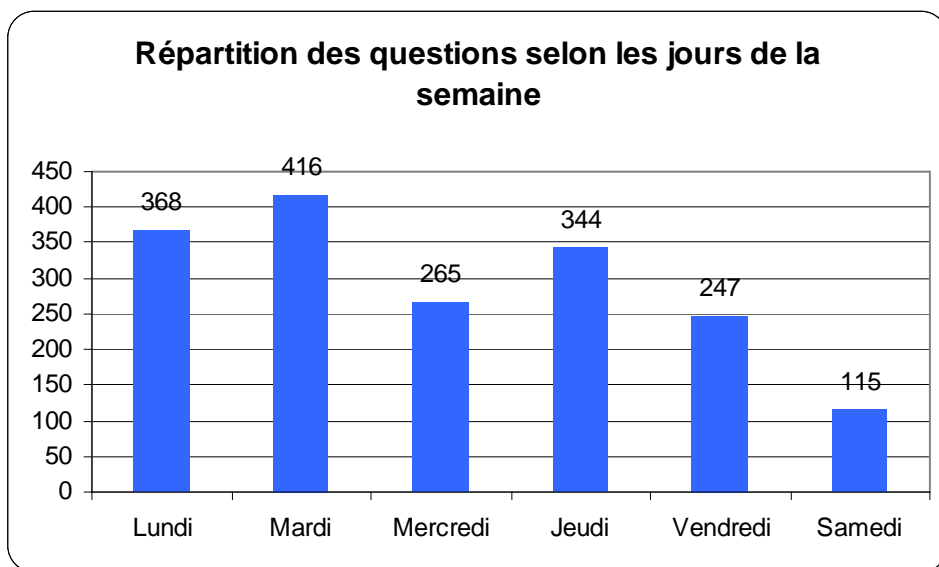
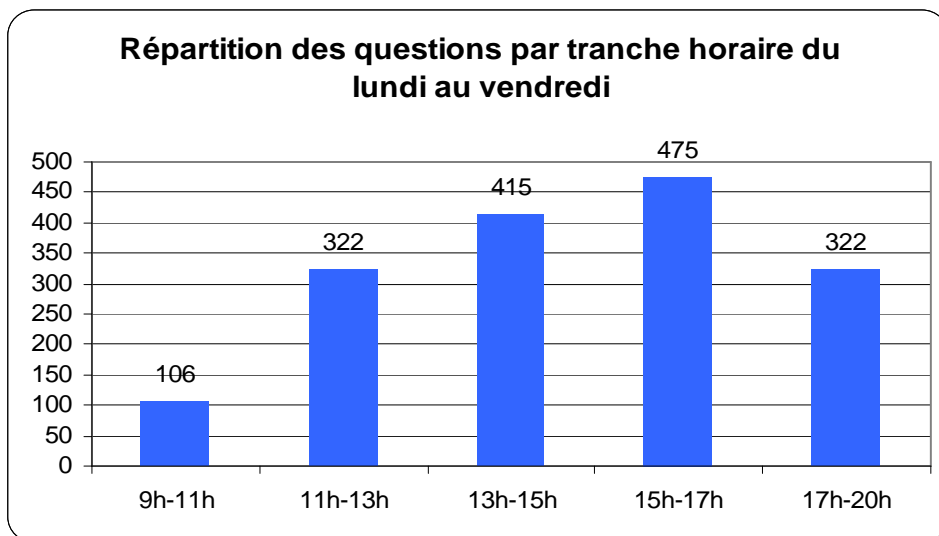
1.2. L'Accueil, l'information et la médiation.

1.2.1. Evaluation des activités d'accueil, d'information et de médiation

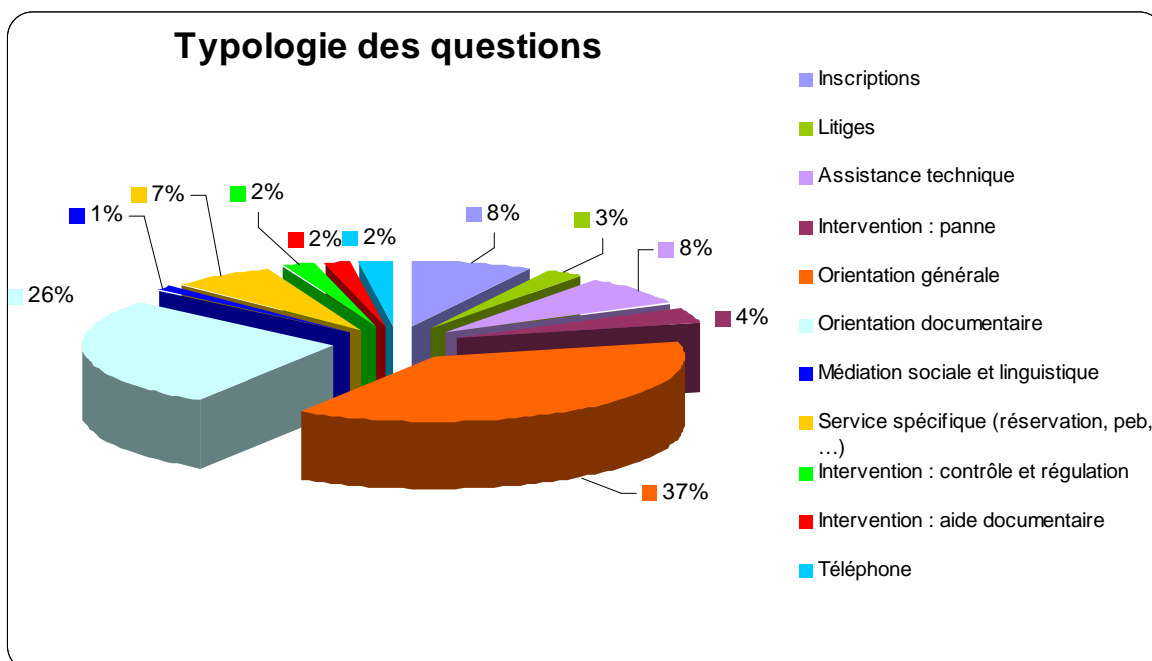
1.2.1.1. Où les lecteurs posent-ils leurs questions ?



1.2.1.2. Quelles sont les heures et les jours de pointe ?



1.2.1.3. Que font les bibliothécaires en service ?



1.2.2 L'Infomobile : information, assistance et régulation mobiles en dehors des bureaux d'information

1.2.2.1. Présentation du service.

Mis en place à la bibliothèque depuis 2001, l'infomobile est un service qui vise à aller au devant des usagers de la bibliothèque, afin de leur expliquer le fonctionnement de la bibliothèque et de les accompagner dans leurs démarches documentaires. Il a également un rôle d'observation et de régulation quant à l'usage des ressources mises à la disposition des lecteurs.

L'équipe chargée d'assurer l'infomobile est composée de 4 à 5 agents de catégorie A ou B, qui effectuent chacun 2 heures de service mobile hebdomadaires, et de 3 emplois étudiants, qui assurent chacun une moyenne de 8 heures de service hebdomadaires du 1er octobre au début avril, à la veille des congés de printemps.

Pour répondre aux besoins constatés des usagers, l'offre de service est modulée dans le temps. Ainsi, l'infomobile est particulièrement présente lors des mois de rentrée (38 heures hebdomadaires prévues d'octobre à décembre), réduite lors de l'intersemestre (28 heures hebdomadaires) et après les vacances de printemps (8 heures hebdomadaires).

1.2.2.2. Evaluation du service d'infomobile

Le volume horaire du service pour l'année 2010 est en hausse par rapport à 2009 marquée par des mouvements sociaux (715h contre 660h). L'équipe d'étudiants a été complètement renouvelée à la rentrée 2010-2011, nécessitant une formation initiale de 17h. Suite au désistement de dernière minute de l'un des candidats, le recrutement du troisième étudiant n'a pu être effectué qu'à la fin du mois d'octobre. Le service n'a été pleinement opérationnel qu'à partir du mois de novembre.

La semaine test

Comme chaque année, la semaine test en décembre permet d'évaluer plus finement l'activité du service, de mesurer son impact par rapport aux autres postes d'accueil et son évolution.

Dans la typologie des réponses, le pourcentage des réponses développées augmente par rapport à l'année passée (43% en 2010 et 40% en 2009), ce qui peut expliquer en partie, la baisse du nombre de lecteurs abordés. De plus, le taux d'acceptation du service est plus élevé qu'en 2009.

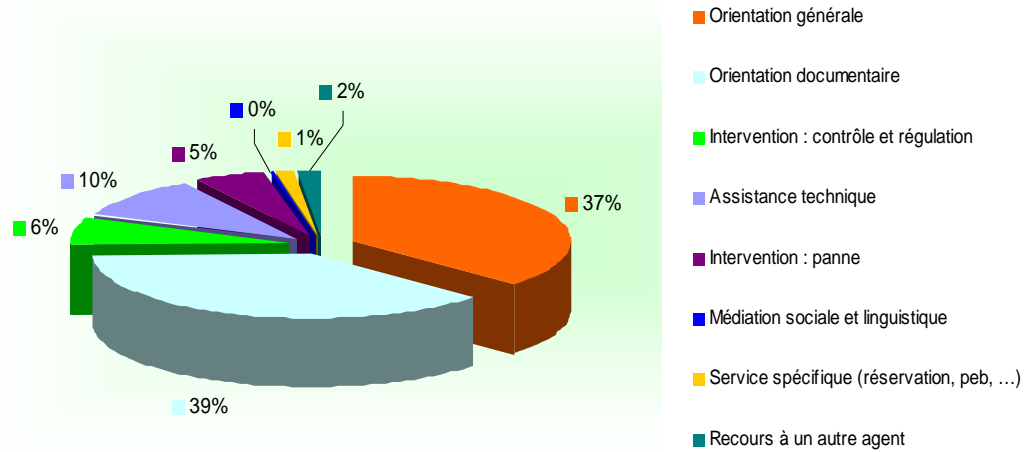
Principaux lieux d'intervention

Pour la première fois dans l'histoire de l'infomobile, la salle rouge devient le premier lieu d'intervention du service (30% de l'activité globale) devant l'accueil (23%). Ces deux lieux d'intervention représentent comme les années précédentes plus de 50% des interventions en infomobile.

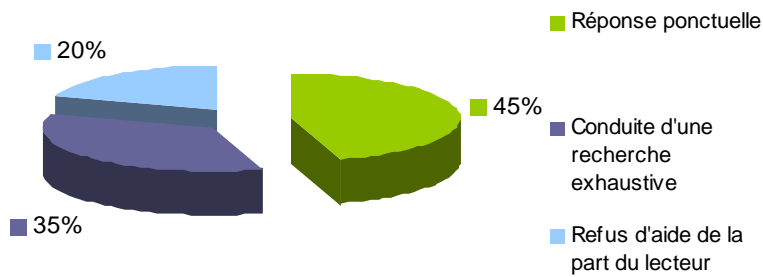
Activités principales : orienter, assister

L'orientation documentaire reste la principale activité de l'infomobile (39% des questions), suivie par l'orientation générale (37%) en hausse sensible par rapport à 2009, ce qui s'explique par la mise en place à la rentrée 2010 de nouvelles règles de prêt et de prolongations nécessitant un effort supplémentaire d'information auprès des usagers. Notons également une hausse des interventions pour assistance technique ou panne, les membres de l'équipe ayant été particulièrement sensibilisés à la maintenance et à la bonne utilisation des équipements mis à disposition des usagers.

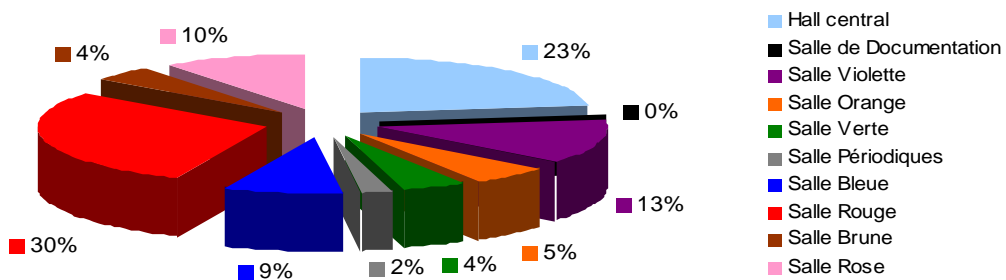
Infomobile : typologie des interventions



Type de réponses



Répartition des interventions par salles



1.3 Les services particuliers d'accueil.

1.3.1 L'accueil des publics handicapés.

La cellule handicap du SCD était constituée en 2010 de 9 personnes. A l'Université, 155 étudiants environ se sont signalés à l'Accueil handicap ; 36 sont actuellement inscrits à la Bibliothèque sous le statut de lecteur empêché.

Les principaux services proposés par la cellule sont :

- un accueil personnalisé
- des conditions de prêt privilégiées (9 documents pour 4 semaines prolongeables de 2 semaines, sans pénalités de retard)
- l'envoi de documents à domicile, sur demande
- la réservation d'ouvrages
- l'utilisation du PEB (y compris avec des bibliothèques d'Ile de France)
- la recherche documentaire
- impression et reprographie
- utilisation de matériel d'agrandissement (Zoomtext, vidéo-agrandisseur)

Au delà du SCD, des projets de l'Université liés au handicap ont eu une incidence sur l'activité de la cellule handicap. Ainsi, un ascenseur de la Bibliothèque a été remplacé pour être mis aux normes d'accessibilité. Il permet désormais aux personnes munies du badge d'accès adéquat d'aller du hall d'entrée de l'Université à la passerelle, au niveau de l'entrée de la Bibliothèque. De plus, une nouvelle journée d'échanges et de sensibilisation autour de la question du handicap à l'Université et dans l'entreprise, à laquelle un représentant de la cellule handicap de la Bibliothèque devait participer, a été organisée à l'Université, mais un mouvement social a forcé à la repousser en 2011.

Par ailleurs, la collaboration avec l'Accueil handicap de l'Université s'est poursuivie. Les fonctions des deux équipes étaient mieux définies et mieux connues en 2010 et ont permis de mieux répartir les services entre elles, en fonction de leurs compétences. En plus de la désormais traditionnelle visite des étudiants de licence pro LSF, deux visites de la Bibliothèque, à destination des étudiants en situation de handicap, ont été organisées avec l'Accueil handicap. Elles ont été l'occasion de faire connaître les services de la Bibliothèque à ce public qui la connaît mal et de recueillir ses avis et ses besoins.

Le cahier de suivi des activités de la cellule mis en place fin 2009 en a permis une meilleure connaissance. D'après les informations consignées dans le cahier, 17h30 ont été consacrées aux services aux personnes en situation de handicap, en 31 interventions. Il s'agit surtout d'assistance à la recherche documentaire (13 interventions), parfois accompagnée d'une recherche des documents dans les salles (9 interventions), et de copie de documents de la Bibliothèque (11 interventions, 330 copies environ). La plupart de ces interventions ont été assurées par des agents de la cellule handicap (25 interventions, sur presque 14 heures). Elles ont profité à un nombre assez réduit de personnes (9 personnes, plus un groupe de 6), dont 2 ont occupé à elles seules près de 60% du temps consacré aux lecteurs empêchés. Par ailleurs, la plupart des services ont bénéficié à des lecteurs malvoyants (5 lecteurs sur 15, 14h20 sur 17h30, soit plus de 80%), qui profitent de plus en plus de l'offre en documentation électronique. Très peu ont demandé à utiliser le poste équipé de Zoomtext et d'un vidéo-agrandisseur. Notons que tous les services à destination de lecteurs empêchés n'ont pas été consignés dans le cahier de suivi.

Il ressort de ce bilan que la cellule handicap a encore un long travail de communication à faire auprès des étudiants en situation de handicap. Il serait également nécessaire qu'elle améliore son équipement d'adaptation, et qu'elle organise un service de renseignement et de formation plus régulier et plus complet – autant de projets pour l'année 2011.

1.3.2 Les lecteurs extérieurs

Les lecteurs extérieurs inscrits au prêt :

Situation avant la mise en place du prêt gratuit

En 2010, les lecteurs extérieurs inscrits au prêt représentent 4% des lecteurs emprunteurs. Leur nombre était assez stable depuis plusieurs années (plus ou moins 450 inscrits si on comprend les lecteurs extérieurs payants et ceux qui bénéficient de conventions avec notre établissement). Toutefois, l'enquête de public réalisée en 2006-2007 révélait qu'ils constituaient près de 21% des usagers de la bibliothèque. Rappelons qu'hors convention ou exonération, le montant de l'inscription au prêt s'élève à 30 euros, ce qui peut expliquer cet écart.

Après mise en place du prêt gratuit

Depuis octobre 2010, la Bibliothèque propose une nouvelle inscription gratuite au prêt, réservée aux étudiants d'Ile de France et / ou habitant de Seine Saint Denis et qui permet d'emprunter deux livres pour deux semaines. Cette nouvelle offre a considérablement modifié la situation.

Même s'il est trop tôt pour dresser un bilan définitif, le « prêt gratuit » a incontestablement rencontré un certain succès. Entre octobre et décembre 2010, le prêt gratuit a constitué 70% des inscriptions de lecteurs extérieurs avec 255 inscriptions.

Le nombre total de lecteurs extérieurs inscrits à la bibliothèque pour l'année 2010 s'élève à 663, soit une augmentation de près de 62% par rapport à 2009.

Qui sont les lecteurs inscrits en prêt gratuit ?

Le lecteur extérieur type qui inscrit en prêt gratuit est un étudiant en master dans une université parisienne et qui habite la Seine-Saint-Denis. Notons également une forte proportion d'étudiants de Paris 13.

Quelles conséquences sur le prêt payant ?

Assez logiquement avec la mise en place de cette nouvelle offre de prêt, les inscriptions pour le prêt payant sont en baisse. On compte ainsi 292 inscriptions en prêt payant en 2010 contre 338 en 2009. Toutefois, il est encore trop tôt pour dire si cette baisse restera mesurée ou non.

Qui sont les lecteurs qui préfèrent le prêt payant malgré tout ?

La proportion de doctorants y est plus importante que pour le prêt gratuit (29% des étudiants inscrits au prêt payant sont des doctorants contre 5% en prêt gratuit). Pour les publics non étudiants, la majorité d'entre eux (71%) habitent hors Seine Saint Denis et ne peuvent donc bénéficier du prêt gratuit.

1.3.3 La participation au service de questions-réponses à distance « Rue des Facs » de l'Ile de France

En 2010, 18 à 19 agents du SCD de Paris 8 étaient inscrits comme répondants sur Rue des facs. Parmi eux se trouve désormais une documentaliste de la Cartothèque de l'Université Paris 8. 11 agents étaient actifs et ont apporté les 49 réponses données par Paris 8 dans Rue des facs en 2010, pour l'essentiel à des questions généralistes, de psychologie et d'histoire. Rue des facs n'ayant pas encore réalisé de statistiques de suivi de son activité, il est difficile de comparer celle du SCD de Paris 8 aux autres, mais 49 réponses pour une première année d'activité semblent convenables.

Le SCD reçoit aussi des questions via l'adresse info@bu.univ-paris8.fr qui concernent à 95 % le prêt et la documentation en ligne. Seulement 5 % sont d'ordre bibliographique.

1.4 Cellule Planning : la gestion du service public au quotidien

La Cellule Planning, composée de 3 agents (1 ETP), assure la gestion des plages de service public des agents de la bibliothèque universitaire. Elle participe ainsi à la continuité et à la qualité du service public. Elle gère et édite le planning quotidien réunissant les services publics d'environ 90 agents (titulaires, contractuels, vacataires étudiants).

Pour assurer l'ouverture quotidienne de la bibliothèque, la cellule a recours à plus de 25 équivalents temps plein. Le planning intègre, en plus des plages de prêt et d'information, les plages de rangement des salles, les plages d'Infomobile, les séances de formation aux usagers, les permanences des cellules « Handicap » et « mots Rameau ».

Il prévoit également les plages de renforts (c'est-à-dire les agents assurant les remplacements éventuels). De plus, ce planning quotidien mentionne les noms des agents absents, en congé, en formation ou en réunion.

Il centralise ainsi les informations relatives au fonctionnement du service public et constitue, chaque jour, une aide aux responsables de service public.

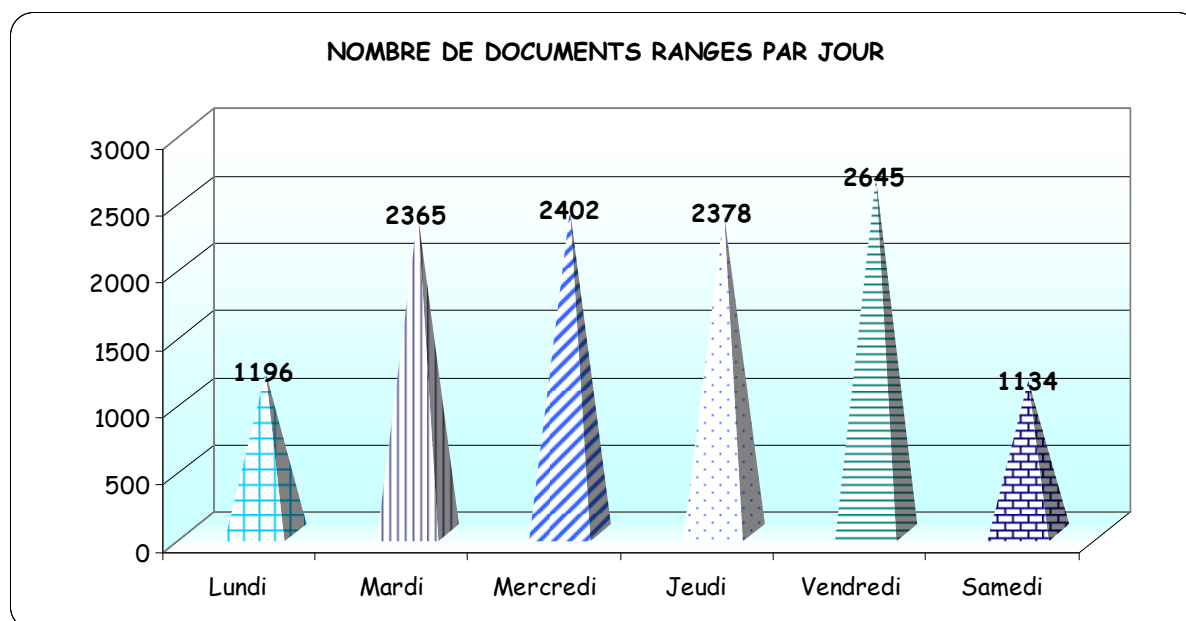
Ce planning quotidien diffusé la veille sous forme électronique et papier donne lieu le lendemain matin à des modifications plus ou moins nombreuses en fonction des absences et des indisponibilités éventuelles des agents. De ce fait, la cellule est amenée à travailler avec l'ensemble des services de la bibliothèque, et plus particulièrement, le service du personnel, le service de la formation du personnel, la formation des usagers, le service de l'accueil et l'Infomobile.

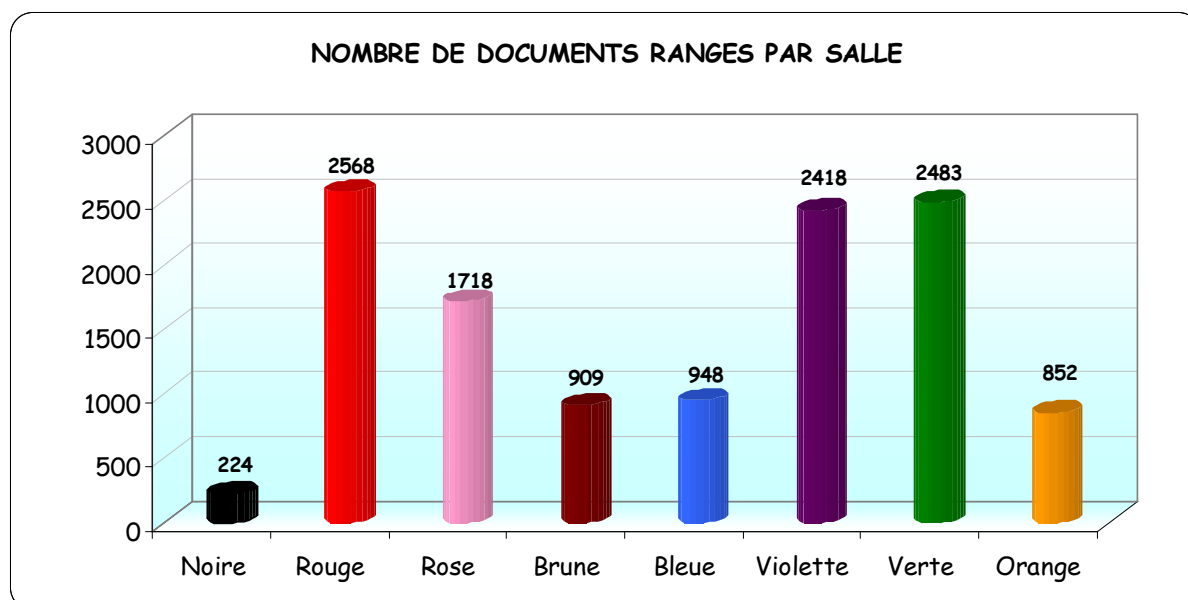
La Cellule Planning utilise un logiciel spécifique : Hélix de la société Horoquartz.

En 2010, la bibliothèque a ouvert **241** jours, soit **2239h30**. La moyenne horaire journalière d'ouverture a été de **9h15** (8h en 2009).

1.5 Rangement des collections

Le rangement des collections est assuré par les magasiniers et par des emplois étudiants (8 étudiants sur des contrats de 15 heures hebdomadaires). En 2010, cette activité a été progressivement transférée aux nouveaux pôles documentaires.

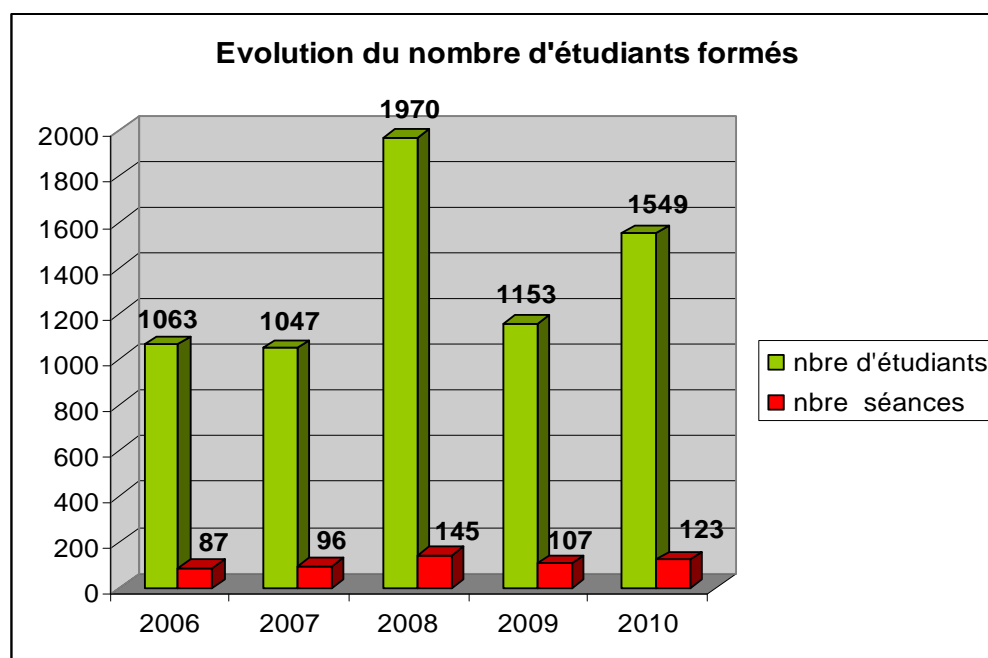




1.6. La formation des usagers et les visites

1.6.1. La Formation des usagers

Il y a eu, en 2010, **123** séances de formation pour **1 549** étudiants (décompte des séances ne comprenant pas les 21 visites pour 427 étudiants, bien qu'elles soient organisées par le service de la formation des usagers, afin de rester dans un ordre comparatif avec les années précédentes).



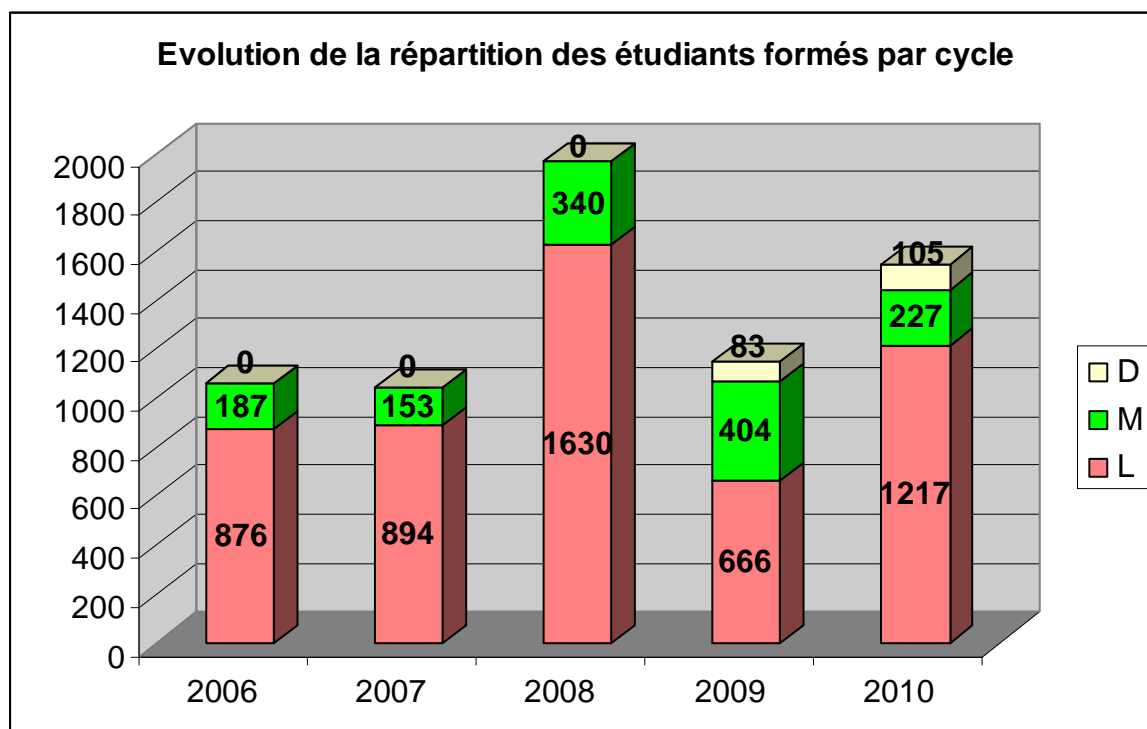
L'année 2009 ayant été grevée d'un semestre entier d'activité (fermeture de la bibliothèque au public pour cause de mouvement social), nous comparerons ici les chiffres de l'année 2010 à ceux de 2008, où certaines tendances s'étaient amorcées.

En ce qui concerne les étudiants de niveau Licence, on peut constater que la progression marquée par l'Aide à la réussite (qui comprend un volet « Documentation, outre les volets de

remédiation en « Langues » et en « Informatique »), mise en place en 2008, confirme ses assises. En effet, bon nombre d'enseignants programment des formations à la recherche documentaire dans le cadre de cours inscrits dans le plan d'Aide à la réussite. Certes, il y avait en 2008 quelques 1630 étudiants de Licence formés, mais il nous faut soustraire dans cette comparaison les étudiants formés au module B2/C2i ; au final, les 1217 étudiants de Licence formés en 2010 sont d'un ordre de grandeur équivalent à ceux de 2008. Il faut donc souhaiter et faire le nécessaire pour que l'Aide à la réussite soit pérenne.

Les étudiants formés se sont répartis selon les cycles de la manière suivante :

- Étudiants de Licence (L1, L2, L3) : 1217, soit 78%
- Étudiants de Master (M1, M2, DESU formation permanente) : 227, soit 15%
- Étudiants de Doctorat (D) : 105, soit 7%



Au vu de l'évolution de la répartition des étudiants formés par cycle, on peut noter une inflexion du nombre d'étudiants formés en Master ; l'action de communication (réalisation d'un dépliant sur la formation des usagers, tirés à 1000 exemplaires et distribués auprès de tous les enseignants), effectuées en 2008, n'a pas été renouvelée et serait très certainement souhaitable pour sensibiliser les enseignants de Master.

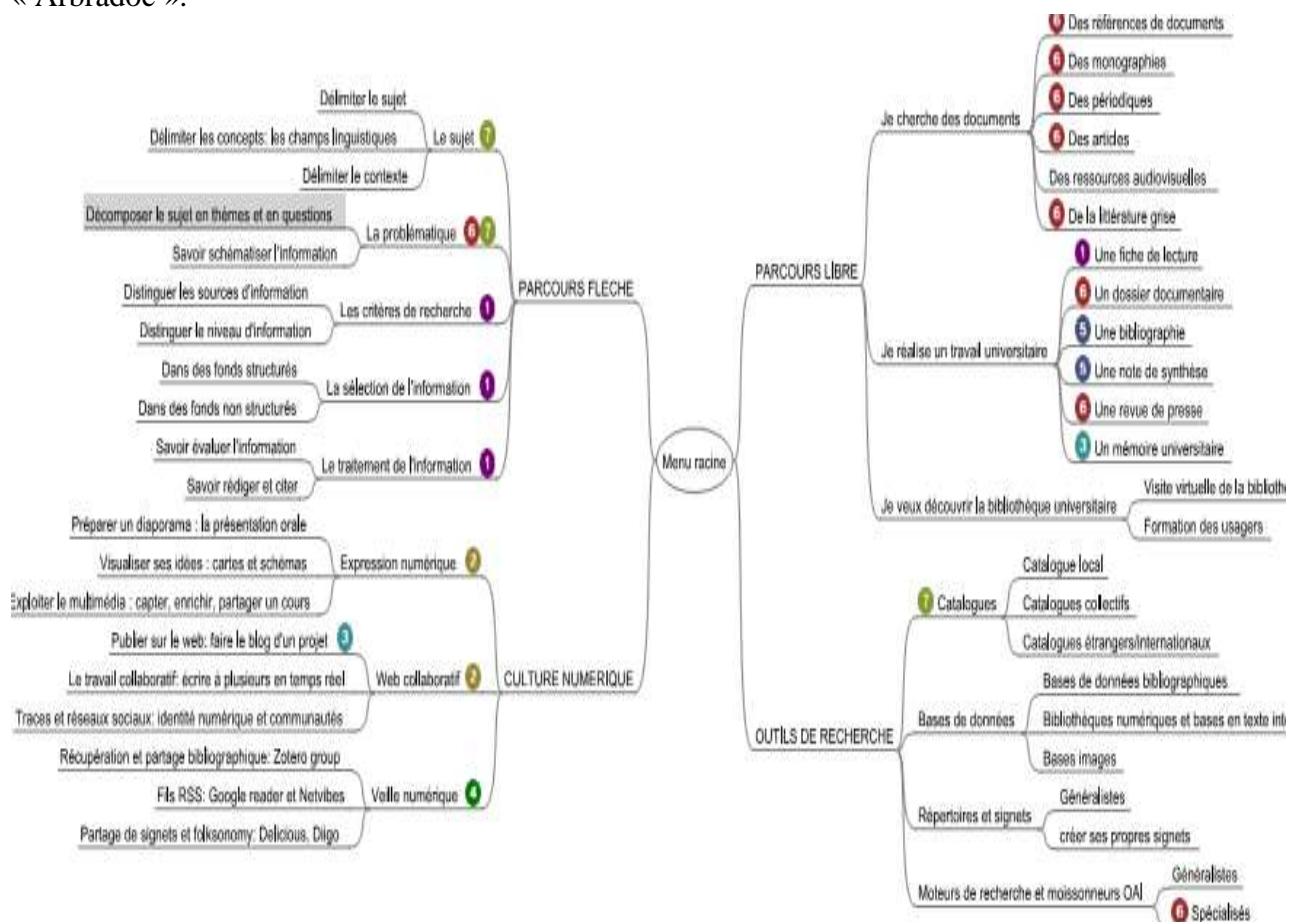
Par contre, la formation des Doctorants monte progressivement en charge, sur le modèle de ce qui a été mis en place en 2009, à savoir 3 modules de 2 heures chacun, pour des groupes de 15 doctorants, se déroulant selon le programme suivant :

- Outils de gestion bibliographique (Sources d'information électroniques et pratique de Zotero)
- Réseaux de la recherche (Bibliométrie et Archives ouvertes, applications pour la recherche du web 2.0)
- Publication électronique des thèses et des articles scientifiques (conception d'une bibliographie, publication électronique, aspects juridiques).

Ces formations sont organisées en collaboration avec la Coordination des Ecoles doctorales, par le biais de planning en ligne où les Doctorants peuvent s'inscrire directement. Nous essayons actuellement de constituer trois groupes de 15 doctorants par mois, soit une dizaine de séances de formation pour environ 45 étudiants.

Le projet de plateforme d'autoformation à la recherche documentaire a reçu un budget de 12700 euros en 2010, provenant des crédits d'Aide à la réussite. Un temps certain a été nécessaire pour la rédaction du cahier des charges fonctionnel, ainsi que pour envisager la solution technique optimale, étant données les contraintes matérielles, humaines et financières.

Une arborescence des cours et des tutoriels a été produite, pour la plateforme baptisée « Arbradoc ».



Elle comprend quatre « branches » principales qui concernent la recherche documentaire :

- Le parcours « fléché », déroulement chronologique d'une recherche documentaire, de l'analyse du sujet jusqu'à la citation de la référence.
- Le parcours « libre », qui associe les différents types de publications aux différents types de travaux universitaires, ce qui permet de cerner davantage la question du besoin spécifique de documentation, sans son contexte naturel.
- « Culture numérique » nous a semblé répondre au rôle que les bibliothèques ont à jouer dans la médiation numérique auprès des usagers, la nécessité de fournir un point de vue éclairé face aux nouvelles technologies de la communication, et ce que cela peut apporter à la communauté universitaire ; ce d'autant plus que des enseignants avec lesquels nous collaborons sont chercheurs au Département Hypermédia.

Ces cours vont être élaborés par des enseignants (Documentation et Hypermédia) avec lesquels nous intervenons dans le cadre de l'EC « Méthodologie de la recherche documentaire et traitement de l'information ».

- une dernière « branche » concerne à proprement parler l'expertise des bibliothécaires, la partie « Outils de recherche », composée à la fois de brefs cours Scenari, imprimables, et de tutoriels vidéos Captivate, démontrant visuellement les procédures d'interrogation des interfaces. Cette partie est à la seule charge des bibliothécaires-formateurs.

Cette plateforme d'autoformation à la recherche documentaire a été initiée comme un projet devant capitaliser la collaboration unique qui existe à Paris 8, entre enseignants-documentalistes et bibliothécaires, entre gestionnaires d'accès à la documentation et enseignants sur le bon usage de ces contenus dans le travail universitaire exigé des étudiants.

Cet outil libre sera accessible à tous courant 2011.

Simultanément, une visite virtuelle accompagnera sa mise en ligne.

1.6.2 Les visites de la BU

En 2010, l'équipe assurant les visites était composée de 12 agents (de catégorie A et B). Les visites ont permis aux participants de découvrir le fonctionnement et l'offre de services de la bibliothèque. L'équipe des visites a reçu **1486 personnes**, lors de **96 visites** soit une moyenne de 15 personnes environ par visite. Une visite dure au minimum 40 minutes, afin de présenter de manière complète les services de la bibliothèque et les collections disciplinaires choisies en fonction du cursus des étudiants.

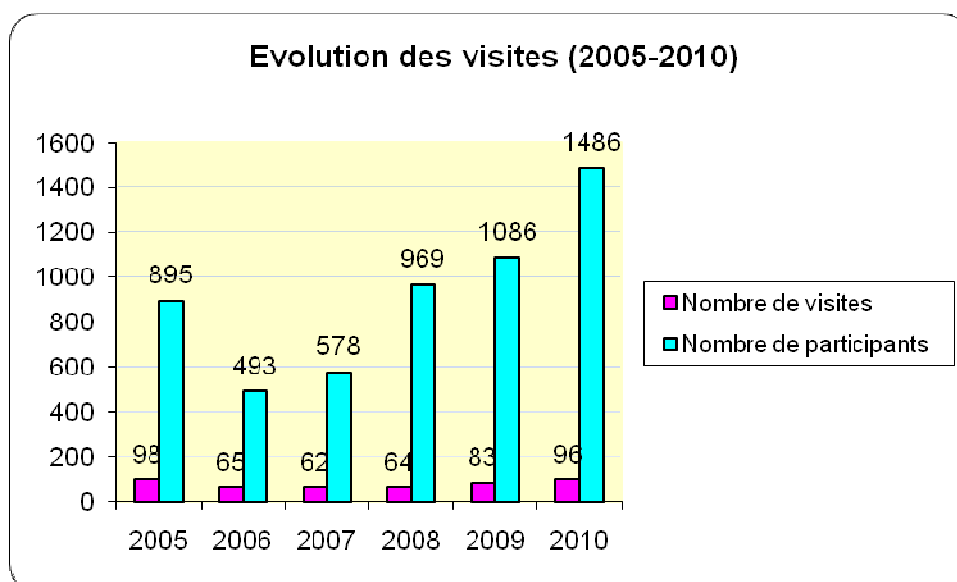
La rentrée universitaire a donné lieu à de nombreuses visites pour les étudiants en licence 1 essentiellement. Sur les 72 visites assurées pour 1266 étudiants, 21 ont eu lieu dans le cadre des formations aux usagers à la recherche documentaire et ont concerné 427 étudiants.

Parallèlement à ces visites, ont été organisées des visites pour des publics extérieurs : lycéens, professionnels des bibliothèques (Enssib, Ville de Paris, etc.), délégations étrangères en visite à l'université (Mozambique, Angola, Brésil, Etats-Unis, Taïwan, etc.), écoles d'architecture (Marne-La-Vallée, Lille).

Les visites « mode d'emploi » ont été abandonnées en raison de leur très faible succès les années précédentes et en raison du manque de disponibilité des membres de l'équipe des visites (équipe monopolisée par les visites aux étudiants en L1 de septembre à novembre).

85% des participants aux visites sont des étudiants de Paris 8, 15% sont des publics extérieurs.

	Nombre de visites	Nombre de participants
Etudiants	72	1266
Extérieurs	24	220
Total	96	1486



1.7. Le prêt des collections, la consultation et la fourniture des documents.

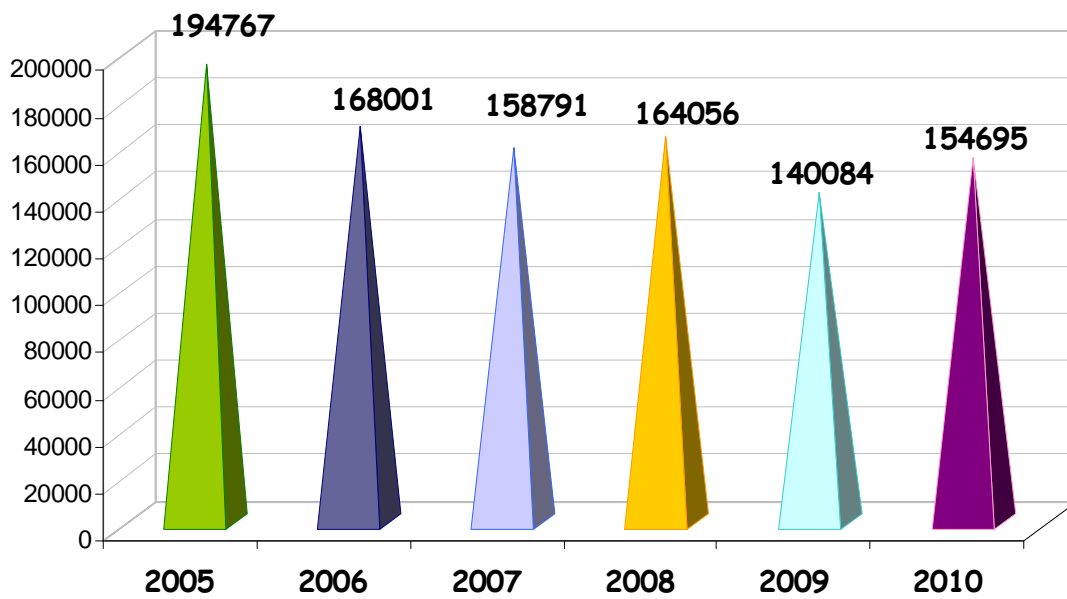
1.7.1. Le prêt des documents

Le nombre de prêts a augmenté en 2010 par rapport à 2009 (+ 10 %) ; mais cette dernière avait connu de fortes perturbations. La lente érosion des prêts se poursuit. Elle s'explique au moins partiellement par l'essor de la documentation électronique. Le nombre de lecteurs actifs (qui empruntent) est lui relativement stable depuis 2004 (voir 1.1.2). Chaque lecteur emprunte donc moins de documents.

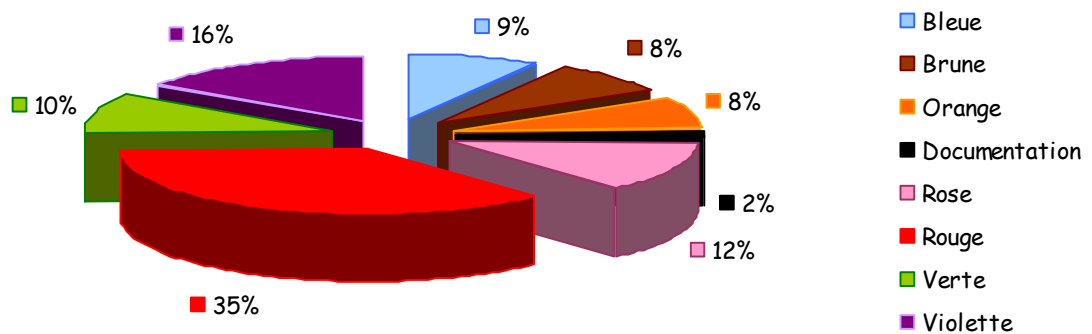
1.7.1.1 Le prêt à domicile.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2001-2010
Etudiants inscrits UP8	26382	25847	26744	26457	23759	22239	22241	21441	21469	22160	-16%
Prêts BU-P8	190449	192702	195284	212212	194167	167997	158791	164056	140084	154695	-19%
Prêts/étudiant	7,22	7,45	7,3	8,02	8,17	7,55	7,14	7,65	6,52	6,98	-3,3%

Evolution du nombre de prêts à domicile
Comparatif annuel



PRETS PAR SALLE - 2010



Comme pour les années précédentes, on peut également noter que la plupart des prêts de monographies concernent les collections situées en « libre accès » (près de 96 % des prêts pour les monographies en libre accès).

PRETS 2010		
	Libre accès	Accès indirect(magasins)
Monographies	141743	5836

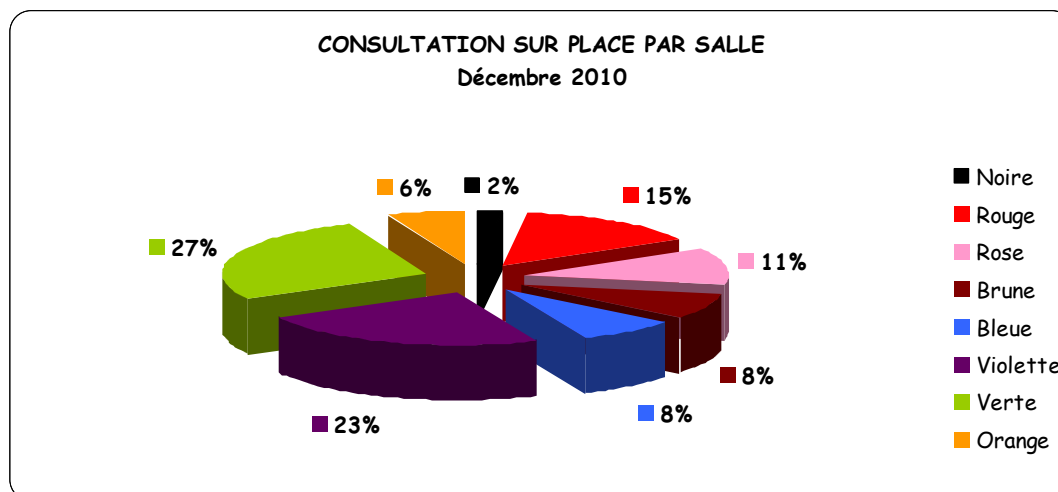
1.7.1.2 Le prêt sur place (ou communication indirecte sur bulletin)

	Monographies	Audiovisuel	Thèses	Périodiques	TOTAL
2005	5786	12149	5378	9438	32751
2006	4248	10119	4984	8426	27777
2007	3830	8011	4385	7176	23402
2008	3891	7128	3906	5831	20750
2009	3066	4121	2593	4614	14394
2010	4049	4206	2774	3970	14999

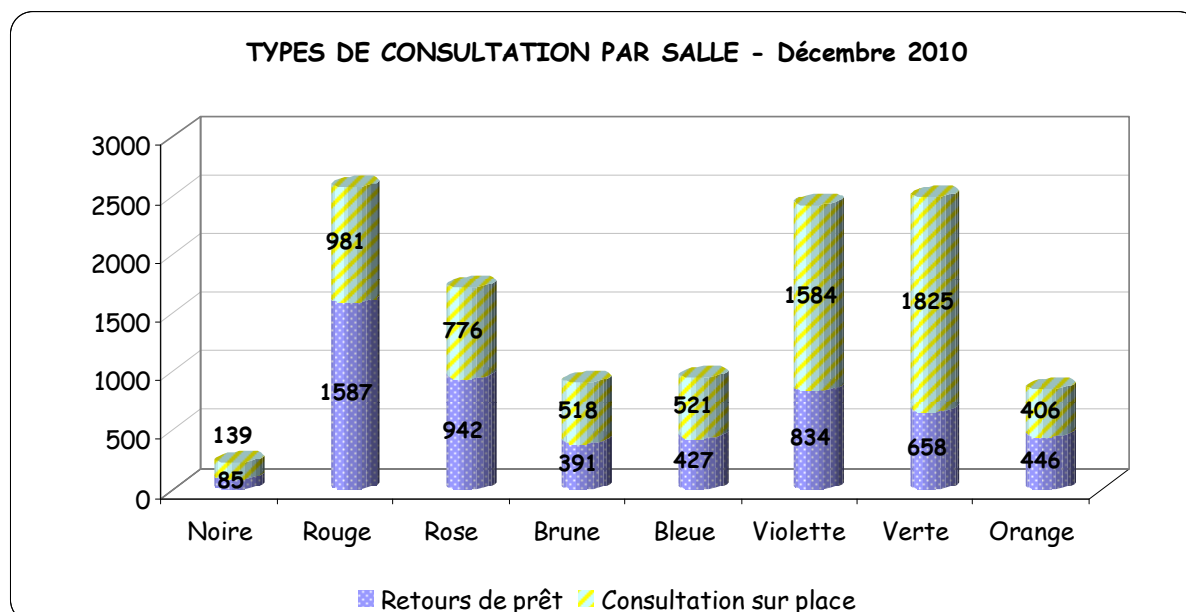
1.7.2. La consultation sur place des documents

Lors de la semaine test de décembre 2010, nous avons pu évaluer la consultation sur place des documents proposés en libre accès (ne disposant pas de données informatiques ou de bulletins pour les mesurer).

Total de documents consultés sur place/semaine test décembre 2010 : 6750



Mouvement des collections par salle et type de consultation /semaine test décembre 2010. Total de documents rangés : 12120.



1.7.3. Les réservations

1.7.3.1 Fonctionnement

Le service des réservations est proposé aux enseignants de l'Université, aux étudiants inscrits en master (depuis octobre 2009 pour les master 1), en doctorat, en Formation permanente, à l'Institut d'études à distance (IED) et aux lecteurs en situation de handicap.

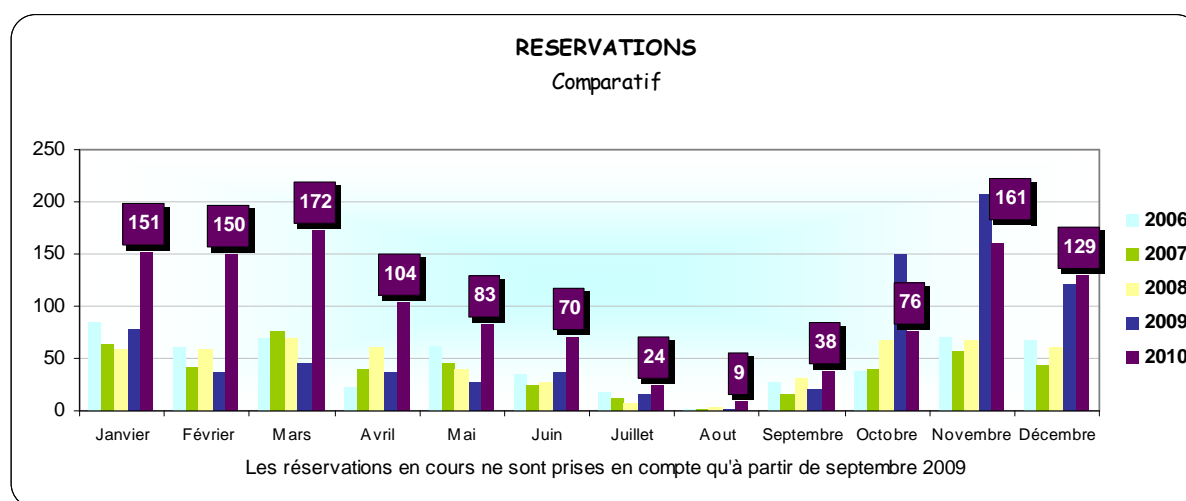
Il permet de réserver simultanément jusqu'à 2 livres (hors prêt court et exclu du prêt) empruntés par un autre lecteur ou non disponibles. Cette réservation est effectuée directement depuis le catalogue de la bibliothèque après authentification de l'utilisateur.

Deux bibliothécaires-adjoints spécialisés se chargent de prévenir quotidiennement par téléphone les lecteurs de la disponibilité de l'ouvrage qu'ils ont réservé.

1.7.3.2 Activité

1012 demandes ont été effectuées en 2010 contre 746 en 2009 soit une augmentation de 36%). Cette augmentation est principalement due à l'ouverture des réservations fin 2009 à une nouvelle catégorie de lecteurs, les étudiants inscrits en master 1, qui sont devenus les premiers utilisateurs avec 34% des demandes. Toutefois, le nombre de demandes est en hausse toutes catégories de lecteur confondues (voir graphique).

Cette hausse peut s'expliquer d'une part du fait de la meilleure connaissance du service par ses utilisateurs. D'autre part, la mise en place des prolongations et la communication sur l'utilisation du compte lecteur (où apparaissent les réservations) a peut-être permis une plus large diffusion de l'information sur l'existence du service.



1.7.3.3 Evaluation du service

La proportion de demandes arrivées à échéance sans avoir été traitées (le document réservé n'a pas été retourné dans un délai de 8 semaines suivant la demande) est stable. Il n'y a donc pas un effet significatif de notre politique de relance sur ce point.

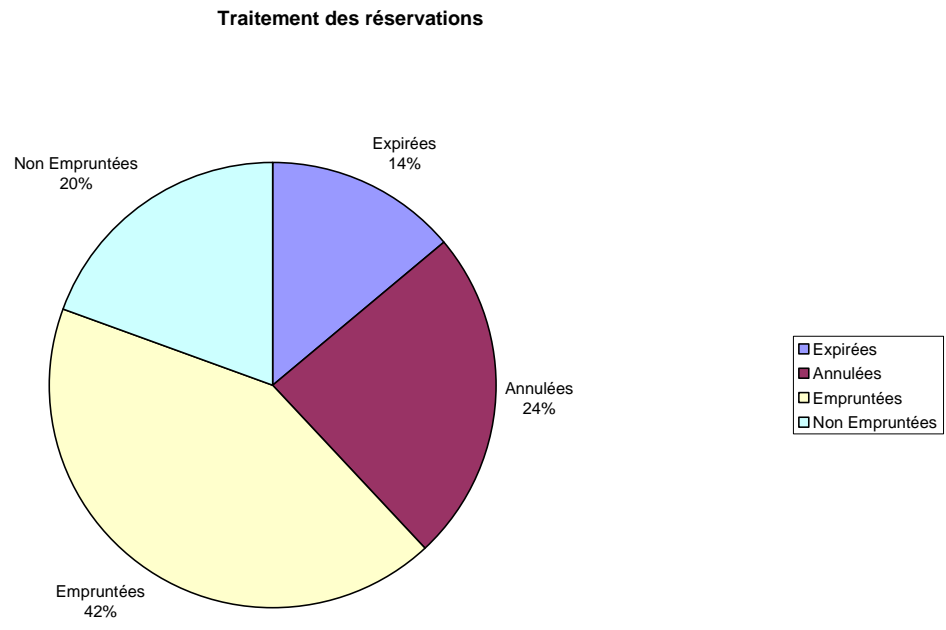
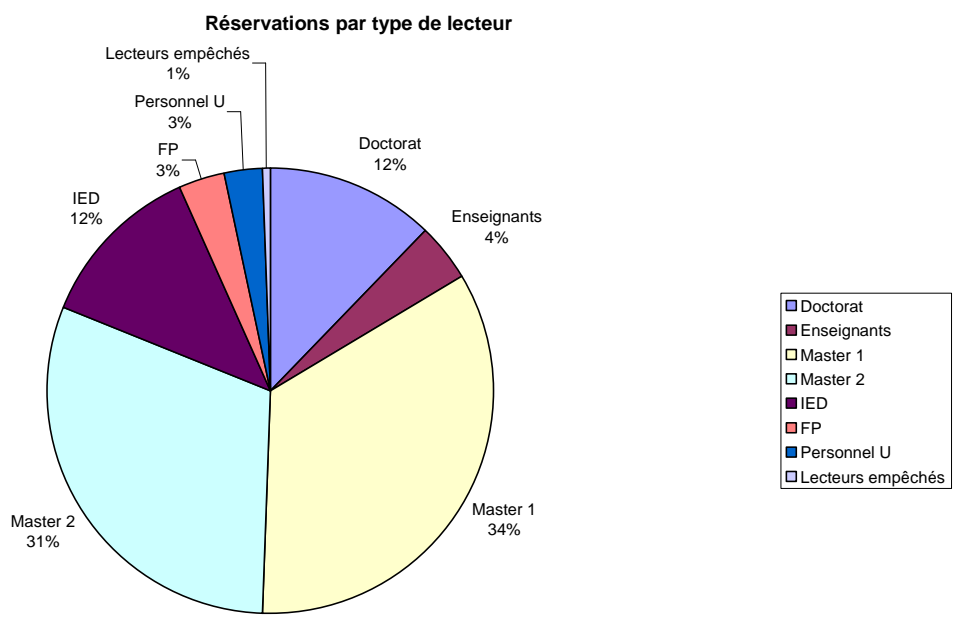
En revanche, la proportion des réservations annulées est en baisse et celle des ouvrages réservés suivis d'un prêt est en légère hausse (42% en 2010 contre 38% en 2009). Nous répondons donc mieux à la demande des usagers. Il faut cependant nuancer cette conclusion, dans la mesure où la proportion des réservations mises à disposition et non suivies de prêt est également en hausse.

Du point de vue du service, il est important de mesurer la proportion des réservations traitées par le service mais non suivies d'emprunts ou annulées après mise à disposition de l'ouvrage. Ces réservations mobilisent les agents du service pour rien. Ces demandes représentent 36%

des réservations traitées. Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour faire baisser ce pourcentage :

- Mieux informer les usagers du service sur la nécessité d'annuler leur réservation lorsqu'ils n'en ont plus besoin.
- Etudier la faisabilité de la réservation sur un titre et non sur un exemplaire. En effet, il est fréquent qu'un deuxième exemplaire du document soit retourné avant l'exemplaire réservé. L'utilisateur emprunte alors ce deuxième exemplaire et oublie d'annuler sa réservation.
- Etablir une suspension des réservations pour les lecteurs qui ne viennent pas les retirer.

Par ailleurs, le message qui prévient de la mise à disposition du document pourrait être automatisé à condition d'avoir des adresses mail fiables pour les utilisateurs (ce qui suppose qu'un lecteur puisse saisir ou corriger son adresse mail valide à partir de son compte lecteur).



1.7.4. Le service du Prêt entre bibliothèques (PEB) en 2010

Une première constatation : après des années de baisse, la courbe des demandes remonte – enfin -depuis 2009.

Coté demandeur, la promotion du service porte ses fruits. Le service du peb présente ses activités à chaque nouveau collègue afin qu'il soit en mesure de proposer le prêt entre bibliothèque aux lecteurs.

L'expérience menée ces trois dernières années montre que les collègues maîtrisent dans l'ensemble mieux le fonctionnement du peb et pensent à promouvoir le service lors des visites et des formations d'usagers.

Depuis la rentrée 2009, la cellule Accueil Handicap de la BU propose systématiquement ce service à ses usagers. La collaboration fonctionne bien.

Coté fournisseur, on perçoit déjà l'intérêt d'avoir transféré les notices de collections de la Bibliothèque dans le catalogue international Worldcat de OCLC. Cette visibilité accrue sur le plan international influe sur les demandes de thèses ou de documents issus des fonds spéciaux.

Sur le plan national, le service du peb de la Bibliothèque universitaire de Paris 8 fait partie du sous-groupe de travail national « Peb-Cadist de Sciences Humaines », lequel réfléchit actuellement à l'avenir du prêt entre bibliothèques. De nombreux travaux sont en cours pour améliorer le service fourni aux usagers. Il faut espérer qu'une solution globale sera enfin trouvée quant à la facturation...

Peb demandeur (demandes de documents non présents à la BU de Paris 8) :

Total des demandes : 424

Le nombre de demandes poursuit son augmentation cette année.

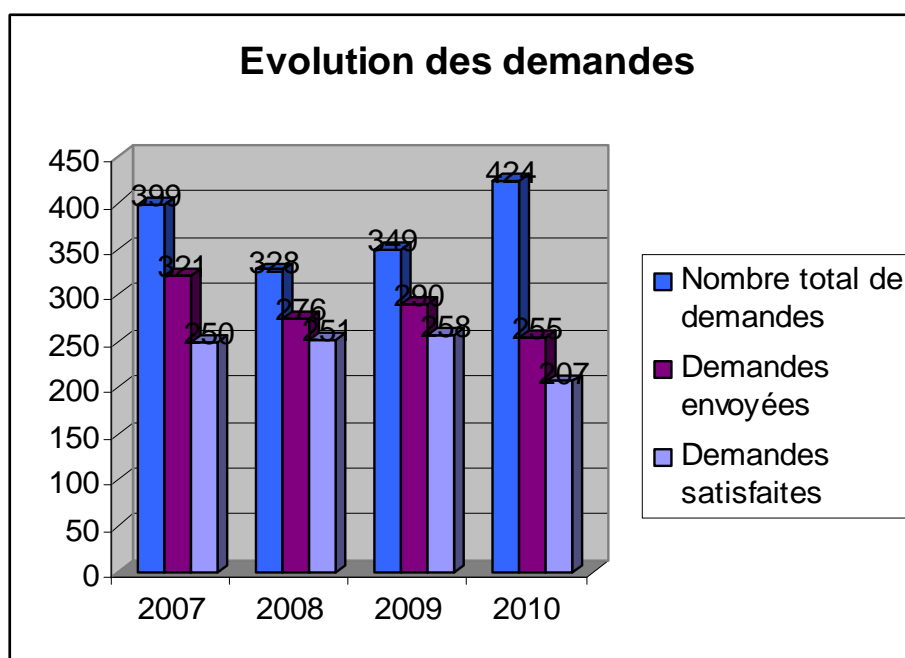
Des demandes n'ont pas été retenues par le service du peb pour les raisons suivantes : le document se trouvait dans une bibliothèque parisienne (Paris intra-muros) accessible à nos publics, le lecteur n'était pas (ou plus) inscrit à la bibliothèque et ne souhaitait pas s'inscrire, était inscrit mais en tant que lecteur extérieur gratuit.

Type de demandes	Positives	Négatives	Total
Supeb	167	32	199
IFU	7	0	7
IUT de Montreuil	1	0	1
IUT de Tremblay	1	0	1
CTL-es	4	0	4
International	16	8	24
National hors Supeb	11	8	19
Total	207	48	255

Toutes catégories confondues, 85 % des documents demandés sont des originaux, 15% des articles.

Sur ces 255 demandes effectives, 84 % ont reçu une réponse positive (le document a été reçu à la BU). Les réponses négatives s'expliquent par plusieurs raisons :

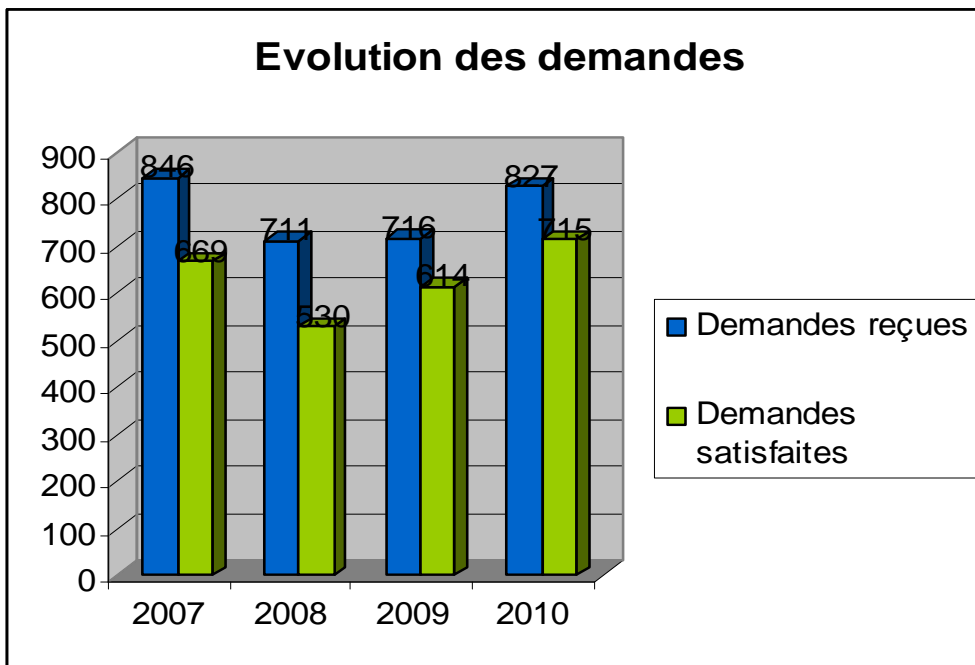
- Les huit demandes internationales refusées concernent dans un premier temps des thèses nord-américaines que nous n'avons pas pu obtenir en prêt. Elles ne sont disponibles que sous la forme de copies proposées par l'UMI à des prix trop élevés. Nos lecteurs ont été redirigés vers l'UMI pour effectuer eux-mêmes la transaction. Dans un second temps, ce sont toujours des thèses, mais cette fois soutenues dans plusieurs pays du Maghreb ou d'Afrique. Malgré de multiples tentatives, nous n'avons pas pu obtenir de correspondants dans les bibliothèques ou universités concernées.
- Des étudiants nous ont demandé des ouvrages anciens. Nous en avons effectué les demandes, tout en sachant par avance que nous aurions peu de chances d'obtenir le prêt.
- Certains ouvrages ne se trouvent que dans un seul établissement en France et ne sont pas empruntables ou étaient déjà prêtés au moment de la demande.



Peb fournisseur (Demandes de documents présents à la BU de Paris 8, par des établissements extérieurs) :

Nombre total de demandes : 827

Le nombre de demandes continue sa remontée cette année.



On constate – notamment pour les transactions internationales – que certains établissements font régulièrement des demandes depuis quelques années.

Des liens se créent, des formes de réciprocité non formelles permettent des échanges simplifiés dans deux ou trois cas (chaque établissement y trouvant son intérêt).

Depuis le versement des notices du catalogue de Paris 8 dans Worlcat, certains établissements manifestent leur intérêt pour les collections de la BU – en particulier les thèses. Parmi ceux-ci des universités nord-américaines comme Harvard, Princeton, ou la New-York University mais aussi notamment la Bibliothèque nationale de Russie, l'Université de Dakar ou la Waseda University Japan (c'est d'autant plus visible que ces demandes portent les numéros de notices Worlcat).

Total des demandes étrangères : 96 (contre 75 en 2009, 59 en 2008).

Cette diversité de demandes montre bien l'internationalisation des échanges de documents et la place du service du prêt entre bibliothèques dans un réseau de grande ampleur.

83 % des documents demandés sont des originaux, 17% des articles de périodiques.

88% des demandes sont satisfaites.

Les types de documents fournis sont très divers quant au domaine disciplinaire ; tous les secteurs sont représentés, avec un intérêt pour des secteurs très spécialisés, comme le Fonds Cadist RDA-Nouveaux Länder. L'intérêt pour des thèses et maîtrises de Paris 8 est toujours marqué, aussi bien en France qu'à l'étranger.

1.8 L'Animation et la Communication

1.8.1 Les missions et la composition du service :

Le service est composé d'un responsable rattaché directement à la direction du SCD et assisté d'un adjoint graphiste placé sous sa responsabilité. En 2010 la responsabilité du service a été assurée par un bibliothécaire de janvier à juillet, puis par un conservateur jusqu'en décembre. Le budget du service est de 10 000 euros.

- Les missions d'animation culturelle :

Elaborer un programme d'animations à la bibliothèque, en partenariat avec les enseignants-chercheurs et des institutions culturelles, en particulier celles de la ville et du département. Mettre en œuvre la logistique requise par les différents événements programmés (expositions, conférences, lectures, etc.).

Ce programme doit répondre aux objectifs suivants :

- éveiller la curiosité intellectuelle et promouvoir la lecture et la culture générale auprès d'une population étudiante de plus en plus hétérogène dans une université de masse,
- valoriser les collections de la bibliothèque, notamment les fonds patrimoniaux.
- renforcer la dimension conviviale de la bibliothèque, espace de sociabilité et de vie étudiante, lieu de rencontres et de débats, à l'heure où la dématérialisation des connaissances est grandissante,
- participer à l'animation culturelle du campus,
- attirer un public autre qu'universitaire et développer notamment les liaisons université-lycées, université-ville.
- nouer et entretenir tous les contacts nécessaires avec les partenaires et institutions concernés.
- resserrer les liens avec les enseignants-chercheurs au travers de projets construits en collaboration avec des Départements de l'université ou des équipes de recherche.

- Les missions de communication :

- proposer et produire les outils et documents indispensables à la communication interne et externe du SCD.

- communiquer sur les services offerts par la bibliothèque, notamment par l'édition de brochures d'information, plaquettes...

- coordonner la signalétique en salle.

- communiquer sur les différents événements qui se déroulent dans l'enceinte de la bibliothèque.

- répondre aux questions qui arrivent par le biais du site web

- représenter la bibliothèque aux commissions FSDIE. Accueil, conseil et appui technique aux étudiants porteurs de projets artistiques ou culturels

- constituer l'interface de la bibliothèque auprès du service Communication de l'université..

Pour ce faire il est indispensable de collaborer avec les différents Départements du SCD : Services au public, Collections et Sysinfo.

1.8.2 Les animations :

- Présentation du livre de Jean Klein "Ouvert à l'inconnu : entretiens à Delphes" par Aline Frati

Mercredi 10 mars, 14h30

Salle de la recherche

- **Conférence "Traduction, auto-traduction et réécriture : Endgame, Lolita et Le Maître et Marguerite" par Michaël Oustinoff**

Jeudi 18 mars, 10h

Salle de la recherche

- **Made in Paris 8 / La fabrique de Paris 8**

Exposition du 1er au 27 mars

- **Journée d'études « Ecriture, édition et diffusion numériques »**

Vendredi 9 avril, de 13 heures à 18 heures

Salle de la recherche

- **La textualité et les supports traditionnels et électroniques : conférence de Michael Joyce**

12 mai, 17h

Salle de la Recherche

Conférence organisée par EA1569 (C.R.L.C. et le Texte étranger) et EA349 (Paragraphe)

- **Memory Studies - La sociologie à Paris 8 et le pôle Ville en partenariat international**
1er et 2 juin 2010
Salle de la Recherche
- **Grand stade. Cornillon nord :**
exposition de Marc Pataut, photographe et vidéaste
5 mai - 5 juin 2010
Hall de la bibliothèque
- **Littératures africaines de langue portugaise et littérature portugaise :**
conférence donnée par M. Agostinho Matias Goenha
Jeudi 10 juin, Salle de la recherche, 10h-12h30
- **Regards sur Rue de la danse : exposition**
Présentation de clichés retraçant le processus de création à l'œuvre lors des ateliers de danse contemporaine et d'architecture sur le Canal Saint-Denis
21-28 juin
Parcours dans la bibliothèque
- **Regards anthropologiques sur le pastoralisme nomade dans le Soudan contemporain :**
journée d'étude
Journée d'étude organisée par le CERASA, les Départements de Sociologie (UFR4) et Géographie (UFR3) – Université Paris 8, en collaboration avec le Department of Anthropology, University of Khartoum (Soudan)
Jeudi 7 octobre, Salle de la recherche, 9h-12h
- **Atelier "Berlin, ville-archive, ville-monde"**
Interventions de Mathilde Roussat & Jean Mortier
Rencontre-lecture avec Marie Hermann
Salle de la recherche, 9 novembre, 14h30 - 18h
- **Le surtitrage : nouveaux défis, nouvelles possibilités**
Salle de la recherche, 18 novembre, 10h30
- **Cinquièmes rencontres Pierre Riboulet**
"L'espace sens dessus dessous"
Hall de la bibliothèque, 25 novembre, 19h
- **Désherbage !**
Hall d'exposition de l'université, 18-24 novembre
- **Traduction(s), migration(s), identité(s)**
Colloque international organisé par le groupe de recherche "Penser la traduction" (Le texte étranger - EA 1569 - et l'équipe du master de traduction T3L
Salle de la recherche, 3-4 décembre ; précédé d'une demi-journée d'études le 2 décembre
- **Vulgariser la science en ligne, un enjeu politique pour le public de demain**
dans le cadre des conférences professionnelles organisées par le master MC2L (Médias, Cultures, Langues) de l'UFR 5 (Langues, littératures et Civilisations étrangères - Langues étrangères appliquées),
conférence donnée par les rédacteurs en chef de la revue en ligne "La Banque des Savoirs"
Salle de la recherche, 9 décembre, 10h - 13h
- **Les bibliothèques de Pierre Riboulet**
dans le cadre des Cinquièmes rencontres Pierre Riboulet
Exposition, hall de la bibliothèque, 25 novembre - 13 décembre

2. Développer et moderniser l'accès en ligne à la documentation

2.1 Les ressources informatiques

L'activité du service Sysinfo s'oriente autour de trois axes principaux :

- la gestion du parc informatique
- le développement des ressources et services numériques
- l'optimisation de l'accès aux ressources et services numériques du SCD

2010 a vu le service Sysinfo s'élargir et se développer, et ce malgré les départs de la chargée de mission portail documentaire et d'une technicienne informatique au mois de juillet.

Un concours IGE systèmes informatiques réseaux télécommunications a été organisé et a permis le recrutement d'un titulaire.

Un poste de BAS a été rattaché à Sysinfo pour le traitement des documents numériques. La fonction de webmestre, jusqu'alors intégrée au département communication – animation, dépend depuis septembre de Sysinfo. Dans le cadre du projet de portail documentaire, l'accent a en effet été mis sur l'aspect technique du rôle de webmestre.

Une chargée de mission a enfin été recrutée en septembre 2010 sur le projet de réinformatisation du SCD, ce qui porte à 7 personnes les effectifs du service.

Sysinfo, service du SCD, devient en septembre 2010 un département à part entière.

2.2 Le parc informatique

Le parc comprend 16 serveurs (2 serveurs physiques (le serveur Absys et le serveur web) et 14 serveurs virtualisés).

2 nouveaux serveurs ont été installés :

1 serveur de test pour Drupal dans le cadre du projet de portail documentaire

1 serveur dédié à Scenari dans le cadre du projet de plate-forme d'autoformation

Le parc de la bibliothèque comprend 218 postes (114 dans le parc professionnel et 104 dans le parc public).

Le renouvellement du parc informatique (particulièrement du parc public) s'est poursuivi en 2010.

La réflexion autour des profils de poste a progressé. Certains services "bureautiques" ont été étendus à d'autres espaces de la bibliothèque, au-delà de la salle de documentation et de l'espace Palmier.

16 nouvelles machines ont ainsi été installées dans les espaces dédiés à l'usage "bureautique":

*8 machines en Palmier

*8 machines en Salle rouge

Il a été nécessaire d'intervenir de manière urgente en salle de formation. 13 nouvelles machines ont été installées, ainsi qu'un nouveau switch. Le vidéoprojecteur sera remplacé début 2011. Reste le problème de câblage électrique qui n'est pas du ressort de Sysinfo.

L'objectif est toujours de réduire l'utilisation d'imprimantes locales au profit des imprimantes réseau. Trois photocopieurs Toshiba E-Studio 455 ont été activés comme imprimantes réseau multi-fonction.

2.3 Le SIGB

GFI a annoncé en 2008 sa décision de ne plus développer la version client serveur du logiciel AB6 et d'arrêter la maintenance du système fin 2011.

Par ailleurs, les possibilités limitées du logiciel freinent la mise en place d'un certain nombre de nouveaux services.

Un poste de bibliothécaire a été affecté à Sysinfo et une chargée de mission "réinformatisation" recrutée à partir de septembre 2010.

Deux solutions sont actuellement à l'étude : choix de la version full web du logiciel actuel, Absysnet, ou orientation vers un logiciel libre, Koha.

La fin de l'année 2010 a été consacrée à la constitution d'un groupe de travail, à l'établissement d'un planning et d'un calendrier de mise en oeuvre, aux présentations des deux solutions par les prestataires (8 novembre 2010 : Koha par Biblibre, 15 novembre 2010 : Absysnet par GFI) et à la visite d'autres établissements utilisateurs de ces logiciels.

Le groupe de travail s'est livré à une analyse de l'existant et a mis en avant les particularités des deux types de projets, libre ou propriétaire.

2.4 Le portail documentaire

Le SCD de Paris 8 souhaite se doter d'une interface capable de gérer des contenus hétérogènes à destination d'utilisateurs nombreux et divers. Ce projet nécessite une réflexion sur les parcours documentaires des usagers et la mise en oeuvre d'outils qui les facilitent. Il implique une refonte du site institutionnel actuel de la bibliothèque.

Une chargée de mission "portail documentaire" a à cette fin été recrutée au mois de septembre 2009. Son contrat s'est achevé en juillet 2010.

La structure et l'organisation du futur portail ont été définies. Sysinfo a également réfléchi à une charte et à des propositions graphiques. Pour la finalisation de la maquette, il a été décidé de faire appel à une société de webdesign extérieure, cette décision impliquant un allongement des délais de mise en service. La validation définitive de la maquette de la page d'accueil a été faite fin 2010.

La bibliothèque a fait l'acquisition d'un résolveur de liens au dernier trimestre 2010. Le choix s'est porté sur Linksource d'Ebsco. Le résolveur sera opérationnel début 2011.

Le nouveau portail documentaire devrait être mis en ligne au printemps 2011.

2.5 Accès distant aux ressources en ligne

Le dispositif installé en octobre 2009 fonctionne parfaitement.

Nombre d'utilisateurs différents par mois :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1803	2087	2738	2144	2177	1584	1213	1022	1168	1703	2801	1849

Nota bene : en décembre, interruption du service pendant les vacances de Noël (travaux électriques).

Dans le cadre de l'ENT, la DSI de l'université compte créer des groupes au sein de son annuaire LDAP, ce qui devrait faciliter la mise en place de statistiques par type d'utilisateurs. Il est aussi indispensable de mettre en oeuvre des scripts qui permettent de quantifier l'usage à distance pour chaque ressource.

La consultation des ressources électroniques, que ce soit sur le campus ou à distance, a augmenté en moyenne de **171 % entre 2009 et 2010**. L'ouverture de l'accès distant explique très largement cette hausse sensible. Néanmoins, des marges de progression existent encore.

2.6 La bibliothèque numérique

Le Conseil scientifique de Paris 8 a souhaité inscrire dans le projet d'établissement 2009-2012 de l'université la création d'une bibliothèque numérique permettant de valoriser des

ensembles documentaires qui présentent un intérêt avéré pour des travaux de recherche en cours ou à venir.

Il a confié à la bibliothèque universitaire de Paris 8 le soin de mener à bien ce projet.

Un comité de pilotage constitué de chercheurs membres du Conseil scientifique et de bibliothécaires s'est réuni à plusieurs reprises en 2010 afin de déterminer les fonds éligibles et de choisir la plateforme de signalement et de consultation des documents numérisés la plus adaptée.

Le SCD a créé une équipe projet qui comprend un chef de projet, un responsable scientifique du choix des collections et une bibliothécaire adjoint spécialisé chargée de la préparation des documents à numériser, du signalement des documents numérisés et de la mise à jour de la plateforme.

Les fonds susceptibles d'être numérisés proviennent de la bibliothèque universitaire, mais aussi de laboratoires, d'enseignants et de partenaires de l'université.

Les premiers ensembles documentaires sélectionnés ont trait à l'histoire de l'université depuis plus de 40 ans : manifestations politiques des années soixante dix, délocalisation de Vincennes à Saint-Denis, enregistrements sonores de Pasolini parlant de son film « Fascista », interventions filmées de Maria Antonietta Macciocchi ...

La bibliothèque universitaire détient plusieurs archives scientifiques données par des chercheurs, dont celles de Jean Dresch, éminent géographe et anticolonialiste. Ses carnets de voyage dans les déserts d'Afrique, 10 000 pages de croquis au crayon et de manuscrits, ont également été numérisés dans le cadre d'un marché remporté par la société Arkhenum en 2010.

L'infrastructure technique repose sur la plateforme libre Ecorpus, développée par le Centre du Livre d'Arles avec des financements de l'Union européenne. Elle a été retenue en particulier parce qu'elle sait gérer des documents provenant de supports très variés : affiches, films, photos, manuscrits...et offre une bonne ergonomie de consultation.

La bibliothèque numérique propose aussi une recherche dans le texte intégral de 260 thèses soutenues à Paris 8 et héberge une revue électronique d'un laboratoire de Paris 8.

La bibliothèque numérique est ouverte au public depuis le 1^{er} mars 2011. D'autres fonds numérisés viendront l'enrichir dans les mois et les années à venir.

3. Développer les ressources documentaires

La première étape de la globalisation des crédits documentaires a été franchie en 2010, le budget habituellement consacré aux achats audiovisuels ayant été intégré au budget monographies. En 2010, les acquéreurs ont donc acheté eux-mêmes les DVD qui concernent leurs disciplines.

La deuxième étape de la globalisation des crédits documentaires sera mise en place en 2011 : pour chaque secteur, il n'y aura plus qu'une seule enveloppe budgétaire globale, que les acquéreurs pourront dépenser pour n'importe quel support (livres imprimés ou électroniques, documents audiovisuels, revues imprimées, bases de données...)

Les dépenses documentaires ont légèrement augmenté par rapport à 2009. Le budget n'a pas été entièrement dépensé cette année encore pour les monographies, notamment du fait de dates limites très restrictives pour les engagements, et de délais de livraison plus longs que prévus.

Grâce à des reliquats provenant des périodiques, de la documentation électronique et de la réserve, de nouveaux abonnements à des bases de données ont néanmoins pu être souscrits, pour les bases LION (Literature on line, base de littérature anglaise), ENI (livres électroniques

en informatique) et deux bouquets de livres électroniques sur la plateforme Cairn (« Que sais-je ? » et « Ouvrages collectifs »).

A noter également qu'il n'y a plus de personnel de bibliothèque à l'IUT de Tremblay, et que par conséquent aucune commande n'a été passée en 2010.

3.1. Acquisitions de livres

-Monographies : budget initial de 439 000 € (423 000 € sans les bibliothèques associées), 386 551 € dépensés (377 515 € sans les bibliothèques associées), soit une perte de 52 449 € pour 2010.

-Cadist : budget initial de 8000 €, 6009 € dépensés

Secteurs	Achat livres français	Achat livres étrangers	Achat documents audiovisuels	Total
A InfoDocMedias	430	65	1	496
B Philosophie	494	39	2	535
C Psychologie/Psychanalyse	927	49	5	981
D Religion	128	36	1	165
E Sociologie	868	74	37	979
F Sciences Politiques	549	42	7	598
G Économie/Stat.	967	18	5	990
H Droit/Admin.	1688	9	0	1697
K Sciences éducation	692	6	4	702
L Sciences	239	4	0	243
M Ethnologie	195	14	2	211
N Informatique/Techniques	538	14	0	552
SA Arts plastiques	625	26	40	691
SC Cinéma	225	95	519	839
SM Musique	307	19	84	410
SP Photographie	339	45	7	391
ST Arts du spectacle	202	46	27	275
T Urbanisme	190	3	1	194
U Usuels/Généralités	530	8	0	538
VA Anglais	229	96	0	325
VC Langues Asie	111	1	0	112
VD Allemand	107	15	2	124
VE Espagnol	133	46	0	179
VF Français	800	3	5	808
VG Latin/Grec	66	3	0	69
VI Italien	101	41	0	142
VL Littérature gén. et comp.	145	29	2	176
VM Langues minorisées	69	4	0	73
VP Portugais	18	24	0	42
VR Langues slaves	85	4	0	89
VS Arabe/Hébreu	205	134	0	339
W Linguistique	350	84	16	450
X Géographie	491	6	12	509
Y Histoire	538	133	13	684
Z RDA	23	263	3	289
Total	13604	1498	795	15897

3.2. Périodiques imprimés

Politique d'acquisition et budget :

Le service des périodiques comprend 5 magasiniers, une bibliothécaire adjointe spécialisée, et une bibliothécaire, qui gèrent au quotidien 2989 titres dont 1235 titres vivants.

Nb titres papier vivants et morts	Nb titres vivants	Nb titres morts	Suppressions titres 2010	Nouveaux abonnements 2010
2989	1190 titres payants (dont 149 annuels) 45 titres gratuits	1754	108 (dont 29 pour cessation de parution)	22

Le nombre de titres global est bien supérieur à celui de 2009 (2058), les chiffres 2009 ne tenant pas compte d'un grand nombre de périodiques morts (à cause de difficultés d'extraction liées au SIGB).

Le nombre de titres vivants est bien inférieur à celui de 2009, du fait d'un grand nombre de désabonnements (79), mais également parce que les chiffres 2009 n'étaient pas tout à fait justes (problème de signalisation des périodiques vivants dans le SIGB).

Les dépenses en périodiques imprimés pour 2010 s'élèvent à 244 822 euros.

Les abonnements ayant été supprimés concernent tous des titres dont les statistiques d'utilisation étaient nulles et/ou pour lesquels nous disposions d'une version électronique. Cette diminution ne constitue donc pas un appauvrissement de nos collections. Ces suppressions ont en outre permis de souscrire 22 nouveaux abonnements et de compenser la hausse constante des prix.

Politique de conservation et désherbage

Le service des périodiques poursuit l'opération, amorcée en 2007, de désherbage des périodiques morts. On suppose à ce jour que la sortie des collections de près d'1/3 de ces titres serait justifiée :

- par des statistiques d'utilisation nulles
- une disponibilité en version électronique
- un état de collection insignifiant par rapport à l'état de collection complet extrait du SUDOC.
- une très large disponibilité de ces titres en Ile de France (conservation systématique des unicas).
- lorsqu'il s'agit de ressources bibliographiques qui existent désormais sous forme de bases de données en ligne (de type Pascal, Francis...)

3.3. Mémoires et thèses

Le Service des Thèses

Le service des thèses regroupe trois agents : une bibliothécaire, un BAS et un magasinier. Le Bas en poste depuis le 1er septembre 2007 a été affecté dans un autre service et a été remplacé au 1^{er} septembre 2010 par une BAS.

Il assure la gestion de la collection des thèses de l'Université.

Le Service des Diplômes de 3^e Cycle fait parvenir à la bibliothèque deux exemplaires papier de la thèse ainsi que deux CD, l'un contenant la version électronique de la thèse, l'autre les petits résumés. Un exemplaire est destiné à la consultation sur place et à la conservation ;

l'autre, avec l'accord du doctorant, est envoyé à l'Atelier de Reproduction des thèses de Lille pour le microfichage. L'ANRT fait parvenir à la bibliothèque les microfiches des thèses soutenues dans les universités françaises.

La mise en place de la diffusion électronique des thèses (application de l'arrêté du 7 Août 2006), commencée en 2006 est devenue pratique courante et reste l'objectif principal du service. Ce développement progressif a pu se mettre en place grâce au soutien du Conseil scientifique, des Ecoles Doctorales et à la collaboration permanente du Service des Diplômes. Un double du « Contrat de diffusion électronique d'un travail universitaire » passé entre le doctorant et la Bibliothèque est renvoyé à l'auteur de la thèse. La version actuelle de ce contrat est en cours de révision. Le problème des droits d'auteur reste un sujet toujours délicat à traiter.

La numérisation des thèses exige un travail extrêmement rigoureux, souvent fort long : il s'agit de résoudre des problèmes variés, tant administratifs que techniques.

La mise en ligne sur le site Web est effectuée par le Webmestre du Département Sysinfo.

L'aide apportée aux doctorants lors des « Permanences Rameau » afin d'établir les mots-clés de la thèse, a été constante et personnalisée. Nous avons répondu à de nombreuses demandes de renseignements. La relecture du Formulaire d'enregistrement de thèse soutenue est indispensable. Les mots-clés sont également établis par courrier postal ou par courriel. Cette dernière formule n'est pas satisfaisante : rien ne remplace la présence du doctorant.

Les travaux universitaires

En 2010, la bibliothèque a reçu, catalogué et intégré dans ses collections 183 thèses de doctorat (229 volumes). Les notices bibliographiques ont été établies dans le catalogue de Paris 8, et le signalement effectué dans le Sudoc. La forte augmentation du nombre de thèses traitées en 2010 est due au fait que nombre de thèses étaient restées bloquées, les questions administratives n'étant pas réglées.

Nous avons reçu également 17 Thèses d'Habilitation à Diriger des Recherches. Ce nombre très élevé correspond à un envoi groupé des thèses soutenues sur plusieurs années, de 2005 à 2008.

Le nombre de thèses soutenues à l'Université en 2010 s'élève à 162.
Le fonds des thèses soutenues à Paris 8 s'élève à 6412 titres (9509 volumes).
L'ANRT de Lille nous a fait parvenir 2714 microfiches des thèses soutenues dans les autres Universités. Elles sont consultables dans la salle des périodiques.

93 thèses ont été numérisées en 2010. 280 thèses sont consultables en ligne sur le site de la bibliothèque.

60 Mémoires de Master 2 ayant obtenu la mention « Très Bien » ont été traités dans le catalogue de Paris 8 et signalés dans le Sudoc.

Une numérisation rétrospective de thèses sélectionnées a été envisagée. Une première sélection a été opérée sur l'ensemble du fonds (Doctorats d'Etat, Thèses d'Université, Thèses de 3^e Cycle, Thèses (Nouveau Régime) selon les critères suivants : notoriété des directeurs de thèse, thèses les plus demandées auprès du PEB, fréquence des demandes de consultations sur place.

Le traitement de la thèse électronique est long et précis. Il requiert et exige une grande précision et un suivi attentif : les questions relatives aux autorisations données par les doctorants s'avèrent souvent obscures pour eux, notamment en matière de contrat. Chaque thèse est traitée au cas par cas. Nous devons souvent correspondre avec des doctorants qui ne répondent pas toujours... Les questions techniques sont parfois lourdes à gérer.

Il serait souhaitable que la question des droits d'auteur soit abordée dans les Ecoles Doctorales afin de ne pas nous retrouver face à des décisions que nous ne pouvons prendre à la place de l'auteur.

Nous avons, en 2010, pris notre vitesse de croisière en matière de numérisation.

3.4. Documentation électronique

La documentation électronique regroupe 19 bases de données et 17 bouquets de revues électroniques qui regroupent 17 000 titres dans toutes les disciplines enseignées à Paris 8.

Les dépenses pour la documentation électronique se sont élevées à 189 280 euros (174 532 en 2009). Des reliquats provenant du budget des périodiques et de la réserve ont permis de souscrire 3 nouveaux abonnements (payés en partie seulement sur 2010) :

- LION (Literature on line)
- ENI (livres électroniques en informatique et bureautique)
- Cairn, bouquets des « Que sais-je ? » et des « Ouvrages de référence »

Les recherches effectuées connaissent une nette progression (de 150 781 requêtes en 2009 à 408 982 en 2010, soit + 171 %) mais certaines ressources sont sous-utilisées malgré les formations effectuées et les plaquettes distribuées. Il s'agit de : Année philologique et Brepols (bases de données bibliographiques en histoire), IBZ (base de données bibliographiques, International bibliography of periodical literature in the humanities and social sciences), IIPA (base de données bibliographiques, International index to the performing arts) et Urbadoc (base de données bibliographiques en urbanisme). Il s'agit donc à chaque fois de bases de données bibliographiques, le genre semblant menacé par les bases donnant un accès direct au texte intégral. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des bases autrefois bibliographiques comme FIAF et IIPA ont récemment inclus du texte intégral. Urbadoc a été résiliée.

3.5. Dons entrants et sortants

Les dons entrants représentent traditionnellement une part importante de nos acquisitions : en 2010, 15,2 % des entrées étaient des dons. Ils sont surtout le fait des salles violette, orange et rouge, reflétant les cessions de bibliothèques d'anciens enseignants-chercheurs et de fonds d'UFR non encore intégrés. Ces ouvrages peuvent être dans nos locaux bien avant d'apparaître dans le catalogue.

Secteur	Nombre de dons 2010 (tous supports)
A InfoDocMedias	10
C Psychologie/Psychanalyse	6
E Sociologie	93
K Sciences éducation	25
M Ethnologie	50
W Linguistique	243
ROUGE	427
POLE 1	427

B Philosophie	54
D Religion	10
L Sciences	3
BLEUE	67

F Sciences Politiques	65
G Économie	112
T Urbanisme	28
X Géographie	79
Y Histoire	504
VIOLET	788
H Droit/Admin.	44
VERT	44
U Usuels/Généralités	18
NOIRE	18
POLE 2	917

SA Arts plastiques	48
SC Cinéma	41
SM Musique	29
SP Photographie	5
ST Arts du spectacle	12
ROSE	135
VA Anglais	14
VC Langues Asie	8
VD Allemand	12
VE Espagnol	225
VF Français	53
VG Latin/Grec	9
VI Italien	19
VL Littérature générale et comparée	8
VM Langues minorisées	30
VP Portugais	72
VR Langues slaves	129
VS Arabe/Hébreu	24
ORANGE	603
POLE 3	738

Fonds Macciocchi	712
Z RDA	775
FONDS SPECIAUX	1487

Total	3569
--------------	-------------

Quant aux sorties des collections, elles ont été massives en 2010, du fait de l'opération d'élimination des doubles en magasin, qui nous a conduit à la grande exposition-don de l'automne 2010, durant laquelle 18 000 livres ont été offerts au public. Par ailleurs, nous avons continué à travailler avec des associations, régulièrement pour certaines (les associations France Haïti et L'Ecole sous l'arbre), plus ponctuellement pour d'autres attirées par la communication effectuée autour de la braderie (les associations Recyclopédie, Dionyversité et Secours populaire).

Dons :

	Nombre d'exemplaires donnés
Association France Haïti	1095
Association L'Ecole sous l'arbre	3882
Braderie	18380
TOTAL	23357

Autres formes de sorties des collections :

	Nombre d'exemplaires
Pilon	377
Documents perdus	787
En attente de don	291

3.6. Plans de développement des collections

Ces plans de développement des collections ont pour objectifs :

- de rationaliser les acquisitions en englobant tous les supports
- de compléter la charte documentaire déjà en place depuis 2001 à Paris 8 (charte révisée en 2005)
- de favoriser un suivi précis de chaque secteur, rendu plus difficile par la globalisation des crédits documentaires
- de garantir une continuité dans les acquisitions en cas de changement d'acquéreur
- de rendre compte de l'activité de chaque secteur

Une formation pour tous les acquéreurs s'est déroulée sur l'année universitaire 2009/2010, en collaboration avec les acquéreurs de Paris 13. Cette formation a débouché sur de premières ébauches de plans de développement des collections, et surtout sur des diagnostics de collection (état des lieux statistique des secteurs). La répartition des acquéreurs en quatre groupes de travail n'a toutefois pas été aussi productive qu'il était escompté, et à la rentrée universitaire 2010, un nouveau modèle de plan de développement des collections a été mis en place, construit et complété pour la partie statistique par la responsable de la politique documentaire. Les acquéreurs auront donc à charge de compléter ce modèle, notamment à partir des travaux effectués lors de la formation. Le projet devrait normalement arriver à terme au printemps 2011.

4. Gérer et conserver les collections

4.1 Réorganiser les circuits du livre

Par circuit du livre, on entend un circuit intégrant toute la chaîne de traitement du livre, depuis la sélection jusqu'au désherbage et impliquant l'ensemble des agents concernés par ce circuit. La réorganisation a été limitée au seul circuit des monographies et n'a concerné aucun autre circuit (périodiques, multimédia, etc.).

Faisant suite à une étude menée par une équipe projet d'élèves conservateurs de l'ENSSIB et afin de **réduire les délais de mise en rayon des monographies**, une équipe projet a été constituée en interne avec pour missions :

- . Etablir un test : Pointer le temps passé entre l'envoi de la commande et la fourniture du document aux usagers
- . Visiter et questionner d'autres établissements (SCD) pour étudier le fonctionnement de leur circuit du livre
- . Redéfinir les pôles documentaires
- . Définir des profils de postes (catalogueurs / équipeurs/ réparateurs/urgentistes/autres fonctions)
- . Evaluer les quantités à traiter dans chaque secteur, le temps passé à chaque phase du circuit, calculé en ETP
- . Identifier et définir les différentes tâches associées (désherbage, changement de statuts, cotation etc...)

Une nouvelle organisation a été mise en place en septembre 2010 :

. **Fusion des services de l'inventaire et du service des données locales (SDL) qui devient le : SIDOL** avec un renfort des effectifs de ce service :

Le SIDOL est composé d'une responsable, de 2 adjoints et de 3 magasiniers (2à temps plein et un à 35%)

. **Nomination d'un responsable des circuits du livre avec pour mission** : la coordination des trois pôles de traitement (flux des documents à traiter, priorités à respecter) et mise en place d'un tableau de bord pour le suivi de l'ensemble du circuit de traitement.

. **Deux circuits distincts ont été distingués :**

- **Circuit courant monographies** tout support sauf DVD (service audiovisuel): dons courants et acquisitions (avec 2 circuits d'urgence intégrés : urgent demande d'acquéreurs et urgent demande utilisateurs)
- **Circuit fonds spéciaux** et dons importants qui font l'objet d'une convention et d'un accord préalable avec estimation des besoins de traitement.

. **Trois Pôles de traitement du livre (circuit courant)** ont été définis.

Les 8 pôles existants : rouge ; violet ; vert ; rose ; brun ; orange ; noir ; bleu sont regroupés en **trois pôles, avec pour chacun des pôles un responsable nommé** (responsable fonctionnel et hiérarchique : veille au respect de la charte documentaire et du plan de développement des collections pour les disciplines dont il ou elle a la charge, et veille sur la régularité des acquisitions (tableaux de bord au suivi des acquisitions) *et encadrement de l'équipe*.

Pôle 1 : Rouge (sciences de l'Education- sociologie- Info/Doc/ Médias/- Psychologie- Psychanalyse- Linguistique-Etnologie) - 4000 titres acquis par an

Pôle 2 : Vert-Violet-Noir-Bleu (Droit-Histoire-Géographie-Urbanisme-Science Politique-Gestion et statistique-Généralités-Métiers-Religion-Sciences Exactes-Philosophie-Informatique) - 5000 titres acquis par an

Pôle 3 : Orange –Brun-Rose : Arts et littératures (françaises et étrangères) - 6000 titres acquis par an

A l'intérieur de chaque pôle est instauré un principe de responsabilité et de solidarité collectives.

Les équipes réparties sur trois pôles sont constituées de : 18 acquéreurs, 11 catalogueurs circuit courant (hors vidéo ; thèses et périodiques) et 17 équipeurs (hors CD, thèses et périodiques).

4.2 Le catalogage des collections dans le SUDOC

L'équipe des catalogueurs est composée de 15 agents, (8 BAS titulaires + 1 BAS sur contrat pérenne, 4 Bas contractuels, et 1 Bibliothécaire contractuel, 1 Technicien de la documentation titulaire en cours de formation).

. 11 agents sont catalogueurs des 3 pôles documentaires : 3 grands catalogueurs (70 % de leur temps de travail est consacré au catalogage, et 8 autres catalogueurs qui ont, en plus du service public, des fonctions transversales ou sont à temps partiel, de sorte qu'ils consacrent 55 % de leur temps au catalogage.

- . 1 agent catalogue les périodiques
- . 1 agent catalogue les vidéos
- . 1 agent catalogue le CADIST RDA Nouveaux Länder.
- . 1 agent catalogue les thèses

Les catalogueurs traitent tous les supports, papier et numériques.

La création de notices bibliographiques, en français et en langues étrangères, concerne en moyenne 20 % des notices traitées.

4.3 Le signalement des archives scientifiques et littéraires au SCD de l'université Paris 8

Depuis plusieurs années, le SCD de l'université Paris 8 est dépositaire de fonds d'archives à caractères scientifique et littéraire.

Le SCD souhaite que ces fonds soient mis en valeur et communiqués au public.

L'entrée de ces archives au SCD se fait jusqu'à aujourd'hui par dépôt volontaire d'un individu, d'une famille ou d'une institution. Ces archives rassemblent la documentation publique ou privée d'un individu ou d'une institution (manuscrits, tapuscrits, correspondances, images fixes ou animées, objets, livres, revues, tirés à part, affiches, tracts, etc.).

Ces fonds peuvent être constitués de documents de nature très différente. Notre stratégie initiale est d'harmoniser et normaliser le signalement de tous ces documents en utilisant les ressources mis à disposition de la communauté scientifique nationale.

Nous souhaitons donc cataloguer dans le SUDOC tous les imprimés, les documents audios, audiovisuels, les images fixes, les objets et signaler dans Calames tous les manuscrits, tapuscrits et correspondances.

Par ailleurs nous numérisons une partie de ces fonds afin d'assurer leur conservation et une consultation in situ et ou une diffusion large par le biais de la bibliothèque numérique de Paris 8. En 2010 Les carnets de voyage de Jean Dresch, ainsi que des documents vidéos et audio du Fonds Macciocchi ; un enregistrement sonore de 1974 d'une intervention de Pier Paolo Pasolini à propos du film Fascita à l'université Paris 8 du fonds Vincennes

En 2010, le traitement des fonds spécialisés n'a pas avancé au cause du départ de la BAS en charge du catalogage Calames et de la réorganisation des circuits du livre : La responsable

des fonds patrimoniaux ayant pris la responsabilité des circuits du livre. Priorité a été donnée au catalogage des nouvelles acquisitions. Un seul magasinier est en charge de l'équipement des fonds spécialisés et patrimoniaux.

De nombreux fonds ne sont traités que partiellement (monographies). Manuscrits, tapuscrits, correspondances, images fixes ou animées, objets, livres, revues, tirés à part, affiches, tracts, etc. n'ont pas été traités.

Etat des Lieux du traitement des monographies par Fonds dans le SUDOC

Fonds spéciaux Etat au 01 février 2011	Total	Traités	A traiter
Fonds Jean Dresch	6255	2518	3670
Fonds Maghreb-Europe	3000	1694	Fonds Traité
Fonds Ernest Labrousse	1500	1466	Fonds Traité
Fonds Macciocchi	1000	905	95
Fonds CERASA	500	491	Fonds Traité
Dons Anciennes Bib. D'UFR	3000	0	3000
Don Guy Stresser-Péan	48	48	Fonds Traité
Célia Jakubowicz	224	224	Fonds Traité

4.4 Le traitement des monographies des circuits des urgences

Deux agents magasiniers du service du SIDOL (inventaire et données locales) sont en charge des circuits des urgences. (demandes d'acquéreurs et demandes d'utilisateurs : ceux-ci remplissent un formulaire et le déposent à l'accueil de la bibliothèque).

Ce service aux usagers consiste à rechercher à quelle étape de traitement se situe l'ouvrage demandé (reliure, catalogage, etc...) et de le mettre dans de brefs délais à disposition des demandeurs. Les délais de mise à disposition du document demandé en urgence varient de 2 jours à 15 jours en fonction de l'étape de traitement, en particulier si le document a été envoyé en équipement extérieur, (dans ce cas le délai de mise à disposition est de 15 jours).

En 2009 : 156 demandes. En 2010 : 154 demandes

4.5 Le SIDOL : Service de l'inventaire et des données locales

Depuis septembre 2010 le service de l'inventaire et le service des données locales ont fusionné pour devenir le SIDOL, placé sous la responsabilité d'un agent de la filière administrative de catégorie B, assisté de 2 adjoints de la filière bibliothèque et de 4 magasiniers (3 pour l'inventaire et 1 pour les données locales (en congé de maladie en 2010).

L'essentiel de l'activité du SIDOL est concentré sur la gestion des commandes et des arrivées d'ouvrages : acquisitions et dons, récolement et traitement des anomalies et modification de statut des ouvrages.

En 2010, Le service a été particulièrement sollicité par l'opération massive de désherbage des magasins (18 000 ouvrages).

Statistiques mensuelles des commandes 2010

Mois	Commandés	Reçus	Annulés	Facturés
Janvier	1345	310	0	327
Février	1300	1838	22	1209
Mars	1496	996	17	863
Avril	1444	1234	122	1119
Mai	1140	1146	22	1018
Juin	1307	1224	22	1272
Juillet	1555	911	12	1107
Septembre	2288	2137	36	1435
Octobre	1715	1406	30	1649
Novembre	2447	2351	57	1630
Décembre	226	1003	19	1841
Total	16263	14556	359	13470

Actualité du catalogue 2010

Mois	Traités	Supprimés	Nouvelles localisations *
Janvier	1611	82	4176
Février	2974	84	4507
Mars	2288	367	3410
Avril	2610	255	3205
Mai	2179	1201	2238
Juin	2474	69	2688
Juillet	1657	154	2491
août	300	54	441
Septembre	2895	163	3193
Octobre	1794	90	3647
Novembre	2751	837	5507
Décembre	1237	253	1921
Total	24770	3609	37424

* Mise en rayon et changement de localisation pour tout type de documents

Le bilan du récolement des salles de lecture en 2010

1547 documents manquants sur un total de 242062, soit 0,64 % des collections en libre-accès

4.6 La conservation

Les dépenses de conservation s'élèvent à **90812,58 euros** et concernent l'étiquetage des ouvrages, les antivols, les fournitures de conservation, les films de protection des ouvrages, les étuis de conservation des périodiques, la mise à jour des classeurs juridiques, l'achat de matériels pour l'exécution des tâches, la reliure et la location de rayonnages de stockage au CTLES (centre technique du livre de l'enseignement supérieur).

En 2010, pour la première fois, plusieurs marchés ont été mis en place : pour les fournitures de film de protection, pour les bandes magnétiques et les matériels d'étiquetage.

- L'équipement :

Le conservateur responsable du Département des collections est chargé de la gestion de l'équipement sans avoir la responsabilité de l'encadrement de l'équipe, l'encadrement est

assuré par les responsables des pôles et des services des thèses et des périodiques. Il n'existe pas de service de l'équipement mais une tâche équipement.

L'équipe comprend 25 agents magasiniers de catégorie C (22 titulaires et 3 contractuels).

- 17 agents sont à l'équipement des trois pôles documentaires et à l'audiovisuel
- 1 agent équipe les acquisitions du fonds RDA-Nouveaux Landers
- 1 agent s'occupe de l'équipement des ouvrages des fonds spéciaux.
- 5 agents se consacrent aux périodiques
- 1 agent aux thèses

Un agent est chargé de la coordination. En 2010, ont été équipés ou rééquipés et mis en rayon **37424** documents (Mise en rayon et changement de localisation pour tout type de documents)

Une partie des monographies, **9634 en 2010**, est partiellement équipée, reliée ou plastifiée à l'extérieur, 80% des monographies en Arts (pôle rose) sont entièrement équipées et plastifiées par les agents affectés dans ces secteurs soit environ 1500 monographies.

Le rythme d'envoi de livres (500 volumes) à plastifier chez le prestataire est effectué tous les 15 jours selon un planning. (environ 18 trains de plastification par an) Deux fois par an (fin du 1^{er} semestre et fin du deuxième semestre), les trains de reliure sont d'environ 1000 monographies.

- **La reliure** (plastification et reliure) est coordonnée par 2 agents qui coordonnent la préparation des trains de reliure (périodiques monographies thèses) et la réception des colis. Au sein du service des périodiques 2 agents sont spécifiquement chargés de rassembler les fascicules (trois trains de reliure en 2010 et un train de reliure pour la plastification) et 1 personne pour les trains de reliure des thèses. (Trois trains de reliure en 2010)

En 2010, les dépenses liées à l'équipement des documents imprimés (monographies, thèses et périodiques) à l'extérieur de la B.U. (plastification et reliure) s'élèvent à **55 521,85 euros**.

- La gestion des magasins

. Dans la suite du projet de réorganisation des magasins, en 2010 a été mené un projet de réorganisation du magasin 1 (collections courantes). La première étape de ce projet fut l'organisation d'un désherbage des collections qui n'avait pas été fait depuis 1998. Plus de 18000 ouvrages ont été dédoublonnés et donnés aux associations et aux usagers lors d'une exposition information sur le campus de l'université dans l'espace exposition. Les étapes suivantes de réorganisation se dérouleront en 2011 (refoulement, désherbage fin, récolement).

. En 2010, l'acquisition des serres livres dans le cadre Bibliorif a complété l'équipement des étagères des magasins 2 et 3.

5. Les bibliothèques associées et le Cadist

5.1 La cartoθήque

Cadre des acquisitions :

L'usage des crédits octroyés par le SCD à la cartoθήque est défini par la charte documentaire. Celle-ci impose des contraintes précises :

Les documents ne sont pas à usage pédagogique. La cartoθήque ne peut donc acheter plus de deux exemplaires d'un titre.

Pour ne pas doubler inutilement les collections, la cartoθήque n'acquiert ni périodiques ni livres, à l'exception des atlas et de quelques usuels comme les dictionnaires. Leur consultation se fait sur place.

Par conséquent, pour remplir sa mission pédagogique au sein du département de géographie, la cartoθήque possède une ligne budgétaire sur le budget de l'UFR T.E.S. tandis que pour ses achats de documents à usage documentaire, elle utilise les crédits du SCD.

Acquisitions 2010 :

En 2010, les crédits du SCD (3000 euros) ont permis d'acquérir **environ 200 cartes, quelques DVD et une vingtaine d'usuels**. La cartoθήque continue à acheter des cartes au 1:25 000 pour avoir un fonds complet sur la France.

Les achats de cartes en grand nombre ont été faits sur le budget de l'UFR.

La cartoθήque a envoyé plus d'une centaine de **suggestions d'achat de livres** à la BU. Elle propose tous les mois une liste des nouveautés éditoriales aux enseignants de géographie puis vérifie la présence des titres ainsi validés dans le catalogue avant de les transmettre. La cartoθήque est un intermédiaire essentiel entre le SCD et les lecteurs étudiants et enseignants de géographie.

Réception de l'offre par le public :

* **Statistiques** : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/> dans Statistiques détaillées.

Les statistiques en ligne donnent tous les chiffres : croissance et composition du fonds, fréquentation, emprunts, nombre de lecteurs etc. Le module Composition du fonds documentaire présente en temps réel l'état détaillé du fonds, soit, début 2011, **plus de 54 500 exemplaires pour 23 000 titres**.

* **Le catalogue** : <http://www.univ-paris8.fr/geographie/>

Le catalogue élaboré par la cartoθήque avec les outils PHP/MySQL (outils gratuits) permet d'afficher les références bibliographiques en temps réel. Installé depuis 2006, il est très consulté.

Une trentaine de cartes sont numérisées et consultables sur le site. La numérisation est difficile en l'absence de scanner A0 mais la généraliser réclame de plus une réflexion globale sur le choix des documents à numériser, dans les contraintes strictes des droits d'auteur. De manière plus vaste encore, cette réflexion se place dans l'évolution des cartes papier vers le numérique et la manière de les gérer dans les cartoθήques.

* **Information des lecteurs** :

Le site internet est le principal outil d'information, en plus de la liste de diffusion créée en 2010. Ce site s'enrichit de nouvelles rubriques chaque année.

Depuis février 2010, la cartoθήque publie chaque mois le *Petit journal de la Carto* en format numérique : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/carto/journal/journal0non.php>

Ce journal contient des informations documentaires à destination des étudiants, enseignants, personnel de la BU et bibliothèques de France. Il a de plus en plus de lecteurs et sa réalisation est un travail extrêmement intéressant.

Une liste de cartes thématiques a été élaborée et mise en ligne. Chaque titre de carte est suivi d'un commentaire recueilli auprès des enseignants de géographie.

Les Atlas des éditions Autrement ont été mis en valeur. Nous avons eu l'idée de recenser les cartes incluses dans ces atlas qui ne possèdent pas de table des illustrations. Cette opération a permis de les signaler aux lecteurs en tant que documents à part entière, et pour celles qui sont disponibles en ligne sur la bibliothèque de l'éditeur, de les consulter d'un clic.

De nouvelles photos illustrent le site de la bibliothèque et certaines sont présentées sous forme d'album grâce à des CSS récupérés sur internet.

La page de présentation a été traduite en plusieurs langues.

Gestion des collections :

De très nombreux **récolements** ont été faits cette année encore, dont le plus délicat : celui de la collection de cartes au 1:50 000 soit six meubles verticaux pleins à craquer pour plusieurs milliers de cartes.

Du point de vue du désherbage, la bibliothèque ne jette que les cartes très usées devenues illisibles et tout le reste est conservé. L'IGN en effet ne réédite pas les éditions anciennes, pourtant très pratiques pour effectuer des études diachroniques.

Réseau des bibliothèques universitaires :

<http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/georeseau/index.php>

Le réseau professionnel **GéoRéseau** a pris de l'ampleur cette année. Il rassemble une cinquantaine de personnes chargées de la gestion des bibliothèques et bibliothèques universitaires de géographie. Trois réunions ont été organisées dont deux par la bibliothèque.

La bibliothèque a développé pour GéoRéseau un nouveau site internet sous Joomla. Ce réseau professionnel permet aux bibliothèques universitaires de géographie de sortir de leur isolement tout en leur donnant une visibilité certaine.

Conclusion

Les priorités de la bibliothèque pour 2011 :

- l'enrichissement de son offre documentaire aux lecteurs
- la poursuite de la numérisation des cartes libres de droit
- la création d'un journal de GéoRéseau
- la participation au projet CartoMundi

5.2 Le CADIST RDA-Nouveaux Länder

Budget 2010 : 8000 euros

Acquisitions 2010 : 930 titres / 1064 exemplaires

- Livres étrangers : 903 titres/ 1037 exemplaires

- Livres français : 24 titres / 24 exemplaires

Ouvrages exemplarisés : 1572 titres/ 1739 exemplaires

Documents audiovisuels : 3 titres / 3 exemplaires

Dons livres étrangers : 1 titre / 1 exemplaire

L'arrivée en juillet 2010 d'une nouvelle conservatrice à la tête du Cadist associé de Paris 8 a incité le SCD à entreprendre une évaluation du fonds RDA-Nouveaux Länder. Cette dernière s'inscrit dans le cadre de la réflexion ouverte par le Ministère de l'Enseignement supérieur sur l'avenir des Cadist en France.

Deux points d'achoppement ont très vite surgi :

-l'inventaire du fonds n'est pas complet

-les axes de la politique documentaire suivie posent question dans un contexte local et international qui a considérablement évolué depuis la création de ce Cadist associé au Cadist Relations internationales » de la BDIC.

5.2.1 Inventaire

Il est impossible de se prononcer sur la valeur du fonds tant qu'il n'a pas acquis une visibilité complète ou presque sur le SUDOC. Le versement des notices déjà existantes dans ce catalogue français dans Worldcat s'est traduit par des demandes de PEB émanant de pays étrangers.

Le SCD de Paris 8 a donc décidé de recourir à des stagiaires et des vacataires pour achever l'inventaire. A partir de là, les documents ne figurant pas dans le SUDOC et nécessitant un catalogage original pourront être repérés. Une fois la quantité évaluée, le recours à une société prestataire de services pourra être envisagé et une demande d'aide adressée à l'ABES, dans le cadre de la mission sur les conversions rétrospectives qui lui a été récemment dévolue.

5.2.2 Politique documentaire

Vingt et un ans après la chute du Mur de Berlin, la recherche sur la RDA et les Nouveaux Länder se tarit. Les thématiques couvrent désormais l'Allemagne dans son ensemble.

Paris 8 ne possède plus d'équipe de recherche se consacrant à l'Allemagne ; mais développe un pôle d'excellence en arts. Tous les domaines artistiques sont représentés, en particulier les arts du spectacle et les arts numériques.

Le fonds RDA-Nouveaux Länder comporte déjà un nombre important de documents sur l'essor de l'art et les formes nouvelles qu'il a pris en RDA-Nouveaux Länder et singulièrement à Berlin. Ce constat et sa convergence avec des axes de recherche sur l'art contemporain en Allemagne qui se dessinent en France et à l'étranger a conduit la direction du SCD à rencontrer différents interlocuteurs à même d'éclairer un choix de réorientation du fonds.

Une première entrevue avec le Ministère en juillet 2010 a permis de vérifier les marges de manœuvre existantes. Le directeur de la BNUS et le responsable des collections de cette même prestigieuse bibliothèque, Cadist pour les Etudes germaniques, ont eu la gentillesse de nous rendre visite en octobre 2010 pour discuter du bien fondé de ces idées et examiner les collections du Cadist. Un échange du même ordre est programmé pour début 2011 avec la BDIC à laquelle le SCD de Paris 8 est lié par le biais d'une convention définissant entre autres la politique documentaire à suivre.

5.2.3 Conservation

Le magasin où sont entreposés les documents a été dépoussiéré à l'initiative d'une magasinière affectée à l'équipement du fonds.

Enfin une étude sur les possibilités de numérisation, notamment de photographies et de films actuellement en 35 mm, en collaboration avec le département cinéma de l'université, a été engagée. Le fonds du Cadist devrait fournir un corpus intéressant pour la bibliothèque numérique de Paris 8.

En conclusion, l'année 2010 a été une année de mutation pour le fonds cadist RDA- Nouveaux Länder à la fois dans le traitement du fonds et dans son orientation.

Il faut, par ailleurs, encore et toujours, souligner l'engagement d'un des fondateurs du fonds, actuellement à la retraite, contribuant à son enrichissement grâce à des suggestions d'achats et de dons, et l'investissement très important de toute l'équipe du Cadist (une conservatrice, une bibliothécaire adjointe spécialisée et une magasinière).

5.3 IUT de Montreuil

Une personne seule, SAENES (secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur) assure le fonctionnement de la bibliothèque. La personne qui occupait ce poste depuis plusieurs années est partie en septembre 2010. Elle a été remplacée par un agent de même statut. Les commandes ont donc pu être poursuivies, pour un total de 794 acquisitions en 2010.

Le budget de la bibliothèque provient de deux sources :

- Le SCD : 7000 euros pour 2010 (en hausse par rapport à 2009 : 6000 euros), consacrés à l'achat de livres.
- L'IUT :

Type de dépense	Montant
Abonnements français	5 360,54 €
Abonnements étrangers	499,27 €
Ouvrages français	2 527,00 €
Ouvrages étrangers	862,22 €
Total	9 249,03 €

La personne en poste depuis la rentrée 2010 étant rapidement partie en congé maternité, la situation de la bibliothèque de l'IUT risque de se compliquer en 2011, et il sera nécessaire de renforcer les liens avec la bibliothèque centrale : une organisation va devoir se mettre en place pour que le personnel de la bibliothèque centrale commande, catalogue et équipe des livres pour le compte de la bibliothèque de l'IUT. De même, un certain nombre d'acquisitions 2010 n'ont pas encore pu être traitées, et devront l'être par la bibliothèque centrale. Par ailleurs, des solutions devront être trouvées pour que la bibliothèque puisse continuer à ouvrir : un recours à des personnels bénévoles de l'IUT est envisagé. Il est également prévu qu'à la rentrée universitaire 2011, le poste SAENES soit transformé en un poste ITRF BAP F.

5.4. L'IUT de Tremblay

L'accès à la documentation est une préoccupation majeure pour l'IUT, soucieux de répondre aux attentes et aux besoins pédagogiques des étudiants et des enseignants-chercheurs.

Une salle de 50 m² est consacrée à la documentation ; elle est ouverte grâce aux permanences assurées par un technicien de l'IUT renforcé par la secrétaire du site.

Cette salle permet d'héberger les collections de monographies (600 volumes) et de périodiques (11 abonnements) qui ont été constituées : accessibles quelques heures par semaine.

L'« inventivité » du technicien qui est actuellement responsable de l'espace documentation a permis de réaliser les outils informatiques nécessaires à la gestion régulière de la bibliothèque, mais il est souhaitable de renforcer la coopération avec la bibliothèque universitaire afin de disposer des outils développés par le SCD de Paris 8 (catalogue et prêt des collections).

Cependant des difficultés demeurent. L'IUT de Tremblay ne dispose pas des personnels permettant d'ouvrir suffisamment la bibliothèque en apportant aux étudiants l'aide à la recherche documentaire dont ils ont besoin comme cela se pratique dans les autres bibliothèques associées. Ainsi sur site, une amplitude horaire plus importante s'avère indispensable afin de répondre entièrement aux attentes du public qui n'est pas en mesure de se déplacer régulièrement à la Bibliothèque centrale de l'Université étant donné l'éloignement géographique.

Le bilan au terme de l'année 2010 permet de constater que l'insuffisance des moyens financiers et humains a contribué à limiter notre offre aux étudiants sachant que nos besoins portent sur des disciplines peu représentées sur le site central de l'université.

Mais ces évolutions ne peuvent être opérées que dans le cadre d'un emploi à temps partiel consacré à la documentation au sein de l'IUT renforcé par la création de véritables partenariats avec le SCD et des interlocuteurs clairement identifiés de part et d'autres. En effet, cela permettrait la mise en place de conditions plus favorables au développement de la documentation sur le site de l'IUT.